



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N° 2016 LUNDI 19 MAI 2014

Union Africaine

Le Comité des dix pour la réforme de l'ONU invite l'Afrique à l'unité

Les membres du comité des dix pays d'Afrique (C-10) sur la réforme de l'Onu (Organisation des Nations unies) se sont engagés, vendredi, au terme d'un sommet qui s'est tenu à Oyo dans le département de la Cuvette (nord Congo), à mener une bataille commune pour la réforme du Conseil de sécurité de cette organisation pour favoriser la représentativité de l'Afrique.

Le sommet d'Oyo a réuni les présidents Ernest Bai Koroma (Sierra Leone), Denis Sassou N'Guesso (Congo), Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Équatoriale), Nouri Abu Sahmain (président du congrès général de la Libye), les ministres des Affaires étrangères de la Namibie, de la Zambie, du Sénégal, du Kenya, de l'Ouganda, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africains d'Algérie, la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine.



Pages 3 et 24

Des chefs d'État et de gouvernement à l'ouverture du sommet

Transport fluvial

Le Congo concède la gestion du Port de Brazzaville à la NECOTRANS

Le gouvernement a concédé, dans le cadre du partenariat public-privé, la gestion du port de Brazzaville et ports secondaires (PABS) à la société française NECOTRANS, pour une durée de 15 ans. Cette mise en concession intègre le programme de modernisation et l'aménagement de cette structure dont les travaux de réhabilitation sont évalués à 24 milliards FCFA.

La convention portant concession de cette structure a été signée, samedi, entre les deux parties représentées par Martin Blaise Boyamba et Gregory Querel, respectivement Di-



recteur général du PABS et Président directeur général de NECOTRANS, en présence du ministre congolais des Transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada assisté de son collègue en charge des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki.

« Il s'agit de faire renaître le couloir

La maquette du port de Brazzaville logistique reliant le nord du pays et, au-delà, au port maritime de Pointe-Noire. Ce qui fera du PABS le lieu d'interconnexion et une plateforme multimodale qui raccorde le chemin de fer, le fleuve et bientôt la route », a indiqué Gregory Querel.

Page 7

ÉMIGRATION

3000 passeports mis en quarantaine pour non conformité

Pour mieux édifier les demandeurs du passeport Cémac, soucieux d'obtenir ce document dans le délai de quinze jours tel que prescrit par le décret N°2013-226 du 7 juin 2013, la direction générale de l'Émigration entend sensibiliser le plus large public aux procédures et règles à respecter. Selon le directeur de cette administration, le colonel Paul Bernard Ondzé, qui a annoncé la mise en quarantaine de 3000 passeports ordinaires, la délivrance du passeport Cémac obéit à un système rigoureux de contrôle permettant de vérifier l'exactitude des données de l'état civil et l'identification des empreintes digitales.

Page 5

CLUB 2002 PUR

Guy César Wilfrid Nguesso fait marche arrière

À l'issue du congrès extraordinaire tenu du 16 au 17 mai à Brazzaville, le président du Club-2002, parti pour l'unité et la République, Guy César Wilfrid Nguesso, est revenu sur sa décision de quitter la scène politique et de dissoudre son parti tel qu'il l'avait annoncé le 30 janvier dernier à Pointe-Noire. «... J'ai été sensible à l'émoi suscitée par cette annonce. Je le comprends. J'ai tout autant été touché par toutes les sollicitations et tous les messages des militantes et militants du parti et même au-delà de notre mouvement politique », a-t-il déclaré vendredi à l'ouverture du congrès. Convoqué sur le thème «L'avenir en marche pour une nouvelle République avec



Denis Sassou N'Guesso », ce congrès qui a statué sur la bonne marche de ce parti a désigné l'ex-président en qualité de président du conseil de surveillance tandis que Juste Moundélé a été fait secrétaire général du parti.

Page 2

ÉDITORIAL

Beach

Page 2

ÉDITORIAL

Beach

L'accord signé samedi à Brazzaville entre les autorités congolaises et Necotrans, société mère de Getma Congo, donne un contenu très concret à l'un des projets les plus ambitieux que nourrit notre pays pour les décennies à venir : celui de faire du très puissant et très long fleuve Congo l'une des principales artères de la planète. À supposer, comme on peut raisonnablement le penser étant donné l'expérience de l'entreprise française, qu'il se concrétise dans les délais prévus, il fera du port de Brazzaville un acteur incontournable de l'intégration régionale et l'un des centres d'activité les plus dynamiques du Bassin du Congo.

Si nous ouvrons aujourd'hui nos colonnes au président de Necotrans et si nous présentons à nos lecteurs les grandes lignes du projet sur lequel celui-ci vient de s'engager, c'est précisément parce qu'il jouera à coup sûr un rôle clé dans l'émergence économique du deuxième plus grand bassin fluvial du monde. Bien au-delà des intérêts égoïstes de notre pays, il lancera un mouvement qui ne s'arrêtera plus et qui contribuera de façon décisive à la prospérité de cette partie du continent.

Que ceux qui en doutent considèrent le rôle essentiel que des fleuves comme le Rhin et le Danube ont joué et jouent aujourd'hui dans la constitution de l'espace européen. Qu'ils imaginent le désenclavement que provoquera la mise en place d'installations portuaires dignes de ce nom sur toute l'étendue du Congo et de ses affluents. Qu'ils fassent l'effort de se projeter dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, lorsque les techniques mises en place sur le port de Brazzaville seront relayées tout au long de cette artère majestueuse.

De tous les programmes conçus et mis en place par les autorités de notre pays dans le cadre du Chemin d'avenir, celui-là est sans le moindre doute l'un des plus porteurs d'avenir, des plus féconds potentiellement. Si les promesses dont il est porteur sont tenues, il fera, en effet, de Brazzaville l'un des ports les plus dynamiques du continent, et les retombées positives seront nombreuses pour les Congolais, tous les Congolais.

Compte tenu de ce qui précède nos lecteurs peuvent être certains qu'ils seront tenus au courant ici même de la réalisation de ce vaste et beau projet.

Les Dépêches de Brazzaville

CLUB-2002-PUR

Guy César Wilfrid Nguesso se maintient en politique

La décision du président du Club-2002, parti pour l'unité et la République, Guy César Wilfrid Nguesso de ne plus renoncer à la politique a rejoui l'ensemble de ses militants. Surtout les participants au congrès de ce parti qui s'est tenu les 16 et 17 mai à Brazzaville

L'homme a entretenu le suspense au point que dans son discours du 16 mai, à l'ouverture du congrès extraordinaire du Club 2002-Parti pour l'unité et la République, il a dit comprendre la peine de ses militants : « Le 30 janvier 2014, à l'occasion de la célébration du douzième anniversaire de notre parti à Pointe-Noire, j'ai fait l'annonce publique de ma foi et de mon appel à servir le seigneur Jésus Christ. J'ai été sensible à l'émoi suscité par cette annonce. Je le comprends. J'ai tout autant été touché par toutes les sollicitations et tous les messages des militantes et militants du parti et même au-delà de notre mouvement politique », a-t-il déclaré. Et d'ajouter, prudent, au sujet des conclusions du congrès : "Je prends devant vous l'engagement d'en respecter l'esprit et la lettre". Tout était dit. La fin des travaux l'a confirmé. Guy César Wilfrid

Nguesso prend les rênes du Conseil de surveillance de son parti. Juste Moundélé est désigné par le congrès secrétaire général du parti.

À travers cet acte, Guy César Wilfrid Nguesso fait preuve de maturité politique. Une vertu qu'il a reconnue également aux cadres, militants et sympathisants du parti. Sont aussi évacuées toutes les peurs et inquiétudes de tous ceux qui pensaient que le Club-2002, parti pour l'unité et la République devait être dissout comme il avait été annoncé le 30 janvier 2014 à Pointe-Noire.

Une nouvelle ère, de nouveaux défis...

Dans les messages délivrés par les douze départements que compte le parti à travers le Congo et la fédération France-Europe, les intervenants sont revenus sur la nécessité de relancer le parti. D'autres intervenants ont plaidé pour la pacification du Congo, sa reconstruction et l'unité nationale, idéal primordial du Club-2002, dès sa création. En terme de défis, les regards de tous les Congolais sont aujourd'hui rivés sur 2016, année de la tenue de l'élection présidentielle. La contribution du Club 2002-PUR, ont-ils déclaré, est plus que sollicitée.

Le thème du congrès qui était : «l'avenir en marche pour une nouvelle République avec Denis Sassou N'Gusso», est révélateur à plus d'un titre. « La nouvelle République que nous souhaitons bâtir passe inévitablement par le changement de la Constitution post-conflit du 20 janvier 2002. La nouvelle loi fondamentale devra prendre en compte les exigences de la bonne gouvernance politique et économique, de l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif et de l'épineuse question de la protection du bassin du Congo, en vue de la protection de l'humanité et de la justice sociale », a expliqué Guy César Wilfrid Nguesso.

À l'issue des travaux, il a été mis en place un conseil de surveillance de neuf membres dirigé par Guy Cesar Wilfrid Nguesso; un secrétariat permanent de 29 membres et une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres.

Guy Cesar Wilfrid Nguesso a indiqué que ces instances dirigeantes doivent se doter de la stratégie dans la gestion des ressources humaines, tout en sachant concilier sagesse et jeunesse.

Roger Ngombé

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Le RUNR salue l'initiative du gouvernement

Au cours d'un point de presse tenu le 16 mai à Brazzaville, le Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR), un des partis du centre, a salué l'initiative du gouvernement et l'efficacité de la force publique dans cette opération.

Le RUNR a recommandé que cette opération se pérennise et ne se limite pas aux seules villes de Brazzaville et Pointe-Noire, mais s'étende à l'ensemble du territoire national.

Les chefs de quartiers, de blocs et de zones, a souligné le parti, doivent s'impliquer de manière active et positive dans ce processus et des mesures devraient être prises à leur encontre.

Le RUNR a d'autre part recommandé au gouvernement, particulièrement au ministère en charge de l'Enseignement su-

périeur, de trouver une solution pour les étudiants revenus de la RDC qui, jusqu'à aujourd'hui, ne savent à quel saint se vouer.

Concernant le débat sur la Constitution, le RUNR rappelle que la constitution du 20 janvier 2002 a été conçue au sortir des guerres. Les citoyens avaient alors besoin de retrouver la paix, la stabilité, la sécurité, le fonctionnement normal de ses institutions, etc. D'où cette constitution de circonstance. Aujourd'hui, observe le parti, cette mission est terminée.

Il faut mettre en place une nouvelle constitution répondant aux préoccupations actuelles des Congolais, estime le RUNR, qui souligne que la démocratie encore jeune de notre pays doit correspondre à ses valeurs culturelles et refléter son

identité. Pour le RUNR, il convient de poursuivre le dialogue dans le même esprit que celui ayant prévalu lors des concertations de Brazzaville, Ewo et Dolisie, concertations qui, selon lui, ont été fructueuses. «Faisons comme dans nos villages, retrouvons-nous autour du mbongui afin de trouver des solutions à nos problèmes», est en substance son message. Vu les divergences d'opinions, le RUNR considère qu'une grande concertation politique s'impose, le débat sur le changement de la Constitution n'étant plus simplement d'ordre juridique. De cette concertation sortira idéalement un référendum qui permettra au peuple souverain de s'exprimer librement, a insisté le RUNR.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SOMMET DU C-10

Mankeur Ndiaye: «Les relations entre le Sénégal et la République du Congo sont excellentes»

Le ministre sénégalais des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger s'est exprimé ainsi à l'issue de l'audience que lui a accordée le président Denis Sassou N'Guesso le 16 mai, en marge du sommet du C-10.

Mankeur Ndiaye était porteur d'un message du président Macky Sall à son homologue congolais. Dans ce message, a indiqué le diplomate sénégalais, le président Macky Sall soulignait les vues partagées par son pays et le Congo sur les questions d'intérêt commun au plan bilatéral et se félicitait du leadership dont le président Denis Sassou N'Guesso fait preuve dans la résolution des conflits qui secouent l'Afrique. Il a notamment souligné son rôle de médiation



Mankeur Ndiaye

auxquelles sont confrontés le Nigeria, le Sud-Soudan et la Centrafrique, le président de la République a noté que l'Afrique est face à son destin et doit relever les défis qui se présentent à elle. Il a cité l'exemple de la Centrafrique et la présence de la MISCA, une

auxquelles sont confrontés le Nigeria, le Sud-Soudan et la Centrafrique, le président de la République a noté que l'Afrique est face à son destin et doit relever les défis qui se présentent à elle. Il a cité l'exemple de la Centrafrique et la présence de la MISCA, une

Gankama N'Siah

Denis Sassou N'Guesso : "l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus celle de 1945"

Le président Denis Sassou N'Guesso a repris, lors d'une interview exclusive avec la presse venue couvrir le sommet, ce propos contenu dans le discours de bienvenue qu'il a prononcé à l'ouverture des travaux de celui-ci

C'est une façon pour le chef de l'État congolais, dont le pays accueillait les assises du C-10, de garder l'espoir que l'appel du continent à la réforme du système des Nations unies portera ses fruits tôt ou tard. "L'Afrique ne peut pas continuer d'être la grande absente du jeu diplomatique international", ajoutait Denis Sassou N'Guesso pour qui le prochain sommet des chefs d'État de l'Union africaine à Malabo, en Guinée Équatoriale, permettra de mobiliser davantage des voix en faveur de la position commune du continent. "Il n'y a pas de doute que, comme à l'occasion d'autres débats, à l'exemple de celui sur le climat, l'Afrique parlera d'une seule voix et fera connaître sa position, jusqu'à ce qu'elle aboutisse, parce que l'Afrique ne pourra pas indéfiniment supporter une telle injustice".

S'exprimant ensuite sur les crises

auxquelles sont confrontés le Nigeria, le Sud-Soudan et la Centrafrique, le président de la République a noté que l'Afrique est face à son destin et doit relever les défis qui se présentent à elle. Il a cité l'exemple de la Centrafrique et la présence de la MISCA, une

"Nous pensons qu'avant d'attendre le soutien de la Communauté internationale, l'Afrique elle-même doit prendre une position ferme. Qu'il s'agisse du Nigeria, du Sud-Soudan ou de la Centrafrique, il s'agit avant tout de dossiers africains sur lesquels l'Afrique doit se



Le président Denis Sassou N'Guesso répondant à la presse

force sous-régionale de 6000 hommes comme celui qui devrait inspirer les autres sous-ensembles du continent.

mettre en première ligne", a conclu le président de la République.

G.N'S.

LE FAIT DU JOUR

Boko Haram mystifie la solidarité africaine

Rien, ni la furia de se venger d'une quelconque humiliation, ni le rejet de la culture de l'autre, ni même la volonté déclarée de préserver les us et coutumes de chez soi ne peuvent justifier le rapt par la secte nigérienne Boko Haram de plus de deux cents lycéennes innocentes. Rien ne peut non plus justifier le discours triomphaliste mais totalement éculé de cet homme, Abubakar Shekau, qui, revendiquant son forfait en tant que chef de la nébuleuse terroriste grâce aux moyens de communication inventés par autrui, prétend parler au nom d'Allah.

Il est vrai, par contre, que ce qui se passe au Nigeria montre combien les États africains sont fragiles et, paradoxalement, à quel point la solidarité continentale, sur laquelle les pères des indépendances africaines misèrent pour fonder l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'actuelle Union africaine, s'est totalement délitée. Qui peut bien aider l'Afrique à se prendre en charge, à mieux gérer ses abondantes richesses mais aussi ses nombreux anachronismes?

Dans quelques mois, sans doute, lorsque la date de leur rendez-vous annuel inamovible arrivera à échéance, les dirigeants africains convergeront vers Addis-Abeba, capitale éthiopienne et de l'UA, pour se passer le témoin de la présidence tournante de l'organisation. À la tribune de la grand-messe chacun dira combien il est attaché à l'unité du continent, combien dans son propre pays il se bat pour réussir l'intégration de sa sous-région d'appartenance, combien de jour comme de nuit tous mettent tout en œuvre pour que l'Afrique prenne la place qui est la sienne sur l'échiquier international. Une photo de famille marquera la fin des travaux, au plaisir de se revoir dans un an.

Cela pour dire qu'à la vérité, les pays africains n'ont pas dans leur globalité songé à se débarrasser du repli sur soi qui les caractérise depuis cinquante ans. On aurait en tout cas souhaité voir s'exprimer une solidarité sans faille de tous à l'égard du Nigeria après les enlèvements susmentionnés. Alors que les autorités d'Abuja, visiblement dépassées par les événements, n'ont su communiquer en temps

réel, ce sont presque exclusivement les médias et les réseaux sociaux qui ont davantage mobilisé en faveur des jeunes filles et de leurs familles éplorées.

La mobilisation attendue de l'Afrique pouvait par exemple se traduire par la convocation d'une réunion d'urgence de la communauté ouest-africaine. À l'échelle de l'UA, le Conseil de paix et de sécurité pouvait se réunir immédiatement afin de condamner l'acte et annoncer un appui multiforme au pays concerné. Au lieu de cela, on a plutôt assisté à un silence assourdissant des instances panafricaines. C'est plus que grave !

Sans doute, lorsqu'ils seront interrogés sur la question, les chefs d'État africains évoqueront-ils l'absence de moyens humains, logistiques et financiers pour y faire face. Ils n'auront pas tort. Mais la France, elle, n'a pas eu tort non plus de les convoquer chez elle pour échanger sur les problèmes qui concernent leurs États respectifs, les problèmes de sécurité et de stabilité, du reste récurrents,

devant lesquels certains d'entre eux sont à court d'initiatives audacieuses. Ce n'est pas une honte de solliciter l'aide d'un ami en cas de besoin. D'ailleurs, vis-à-vis de l'Afrique, la France a montré au fil des événements dramatiques qui frappent l'Afrique aujourd'hui qu'elle vient toujours à son secours et demeure la «mère patrie».

En convoquant samedi dernier un sommet spécial sur le Nigeria, après ses interventions au Mali et en Centrafrique, Paris fait la preuve que son cœur bat aux côtés de l'Afrique. Jusqu'à ce que cette dernière prenne conscience qu'un ami a beau être fidèle, cette fidélité ne se consolidera pas à l'avantage des deux tant que l'une des parties tendra éternellement la main vers l'autre. Les pays africains ont intérêt à se montrer solidaires les uns des autres et peuvent, s'ils s'organisent, hâter les mécanismes de défense commune dont les contours sont plus au moins définis par eux-mêmes. Dans le cas contraire, des sectes comme Boko Haram gagneront du terrain partout.

Gankama N'Siah

Une femme à la tête de l'Agence pour la promotion des investissements du Congo Brazzaville

“Elle est habituée à essuyer les plâtres, c'est-à-dire à être le premier locataire des grandes maisons ou institutions qu'elle est appelée à diriger”, assure à Acteurs publics un proche d'Annick Patricia Mongo. La cinquantaine révolue, avocate de carrière au barreau de Brazzaville, elle a été la première femme à diriger l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), dès sa création en 2009. Elle a été remerciée deux ans plus tard.

Le Conseil des ministres du 11 avril dernier, présidé par le chef de l'État congolais, Denis Sassou Nguesso, l'a réhabilitée : Annick Patricia Mongo a été nommée directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements (API).

Elle est la toute première personne à présider aux destinées de cette agence créée par le Congo au début de l'année 2013, avec l'appui des experts du Board of Investment de l'île Maurice, dans le seul souci de diversifier l'économie et d'encourager les investissements privés qui ne représentent que 5 % du PIB.

Brillante avocate, Annick Patricia Mongo a plaidé, pour le compte de l'État, au procès des disparus du Beach pendant l'été 2005. De retour



en mai 1999 à Brazzaville, après la guerre, plus de 350 personnes ont été arrêtées par des agents publics pour interrogatoire et ont disparu au port fluvial du Beach de Brazzaville, sans que l'on sache, encore aujourd'hui, ce qui leur est arrivé. Dans cette affaire, 15 officiers et hauts cadres de l'État ont été jugés et acquittés. Annick Patricia Mongo a également plaidé dans plusieurs dossiers devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), puis à la Cour pénale internationale (CPI).

Fille de Mongo Antchouin, président de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cemac), Annick Patricia Mongo, qui a fait de l'appel d'offres une règle à l'ARMP, a désormais la lourde charge et la responsabilité d'animer et de donner forme à l'Agence pour la promotion des investissements (API). L'API se chargera de mettre en œuvre le Plan national de développement (PND) 2012-2016, destiné à améliorer le climat

des affaires et à diversifier les richesses nationales. La directrice générale de l'API aura fort à faire : dans son classement 2013 “Doing business”, la Banque mondiale a classé le Congo au 183^e rang sur 185 pays pour ce qui concerne le climat des affaires.

Rapport sur le Contrôle physique des Pensionnés Payés par Virement Bancaire et des Rentiers de Brazzaville

INTRODUCTION

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a décidé de procéder au contrôle physique des retraités payés par virement bancaire et des rentiers du Congo. La ville de Brazzaville a constitué la première étape de ce contrôle qui va se poursuivre dans tous les départements et concernera toutes les catégories de bénéficiaires de prestations. Ce contrôle physique, il convient de le rappeler obéit d'une part, aux dispositions de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale, en sigle «CIPRES» qui obligent les organismes de sécurité sociale des Etats membres à réaliser tous les cinq (05) ans le contrôle physique des bénéficiaires des prestations et d'autre part, aux actions retenues dans la convention d'objectifs et de performance conclue entre le Gouvernement de la République et le Conseil d'Administration de la Caisse, relatives à l'assainissement de la Caisse, relatives à l'assainissement des fichiers et à la lutte contre la fraude.

Après concertation et plusieurs séances de travail avec les associations des retraités et rentiers, une commission mixte a été mise en place, sous la supervision du directeur général, pour effectuer le contrôle physique des rentiers et des pensionnés payés par virement bancaire à Brazzaville.

I- DEROULEMENT DE L'OPERATION DE RECENSEMENT

I.1 Procédure du contrôle physique

Le recensement s'est fait sur le principe de base du contrôle à domicile : visite des pensionnés à domicile et photographie instantanée. Le mode opératoire peut être présenté ainsi qu'il suit : «les agents recenseurs visitent le pensionné à domicile. Ils l'interrogent et sur présentation des documents retenus, essentiellement, (lettre de notification, pièce d'identité valide, relevé d'identité bancaire, acte de mariage), remplissent la fiche d'identification qui doit être signée par les deux parties. Il s'ensuit la photographie du pensionné et la délivrance du récépissé. Pour les absents à leur domicile, un avis de passage est déposé».

Les équipes de recensement avaient une permanence dans les mairies d'arrondissement, local concédé par l'administration.

I.2 Durée de l'opération

L'opération de recensement a duré au total 135 jours de travail discontinu en plusieurs phases, du 02 décembre 2013 au 14 avril 2014, recensement et traitement final compris. Elle concernait au départ environ 12 000 pensionnés et 1500 rentiers listés et répertoriés à Brazzaville du 31 Mai au 14 avril 2014, le contrôle physique s'est poursuivi en France pour les pensionnés et rentiers vivant en Europe mais domiciliés bancaires à Brazzaville.

II- RESULTATS OBTENUS

L'opération de contrôle physique des pensionnés payés par virement bancaire et des rentiers de Brazzaville a fait ressortir les résultats ci-après :

II.1 Effectifs

Effectif global des pensionnés et rentiers inscrits sur les listes de base revues et corrigées: 11 543 personnes. Soit, 10 827 pensionnés et 716 rentiers.

- Effectif (vivant) recensé : 9 936 personnes, Soit, 9 585 pensionnés et 351 rentiers.

- Effectif des décédés : 389, soit 312 pensionnés et 77 rentiers.

- Effectif non recensé (inconnus et déplacés): 1 024, Soit, 903 pensionnés et 121 rentiers.

Avant le recensement, la prise en charge des pensionnés payés par virement bancaire et des rentiers de Brazzaville était, respectivement, de 4 120 527 295 F CFA pour les pensionnés et 70 132 470 F CFA pour les rentiers, soit un montant total de 4 190 659 765 F CFA.

Après validation des premiers résultats du recensement, la prise en charge devrait passer, sous réserve des recoupements ultérieurs, à un montant total de 3 805 553 676 F CFA, soit 3 752 421 334 F CFA pour les pensionnés et 53 132 542 F CFA pour les rentiers.

L'incidence financière des pensionnés payés par virement

bancaire et des rentiers décédés relevés sur le terrain est de 80 272 317 F CFA par trimestre.

Les inconnus et déplacés, qui figurent sur la base de données mais qui n'ont pas été recensés représenteraient une charge de 288 144 704 F CFA.

CONCLUSION

Les chiffres que la commission vient de communiquer sont édifiants. La direction générale de la CNSS va désormais s'atteler à en tirer toutes les conséquences. Sinon, comment comprendre :

-Qu'au moment où la mesure du Chef de l'Etat relative à l'automatisation de la retraite a été mise en œuvre avec succès à la CNSS;

-Qu'au moment où la direction générale s'emploie à verser régulièrement les pensions ;

-Qu'au moment où les conditions de traitement et d'accueil des retraités ont été significativement améliorées.

Qu'au moment où le Gouvernement de la République s'est engagé dans la refondation de la Sécurité sociale afin d'étendre les prestations à l'ensemble de la population congolaise, Que certains citoyens de mauvaise foi se lancent dans des actes de fraude en bénéficiant indument des pensions à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ?

La direction générale de la Caisse se réserve le droit de traduire en justice les acteurs de ces actes et leurs complices s'ils existent.

D'ores et déjà, elle va procéder à la suspension immédiate des pensions et des rentes de tous ceux qui n'ont pas répondu au contrôle.

Fait à Brazzaville, le

**Le Directeur Général
de la Caisse Nationale
de Sécurité Sociale**

Evariste ONDONGO.-

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Il est, donc, important de considérer et de retenir, avec Socrate, que tout ce qui est légal est juste. L'éthique républicaine est à ce prix. »

Aimé Emmanuel Yoka, ministre (République du Congo),
La semaine africaine, 6 mai 2014

□ « Le PCT gagne là où il le mérite et là où il doit échouer; il échoue. Malheureusement, il y a une opinion forte qui laisse penser qu'il serait un parti fraudeur. Le PCT n'a pas peur de la transparence. »

Pierre Ngolo, Secrétaire général du Parti congolais du travail (pouvoir),
Marchés africains HS n°37, spécial Congo

□ « La démocratie, c'est un état où le peuple fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire et par les délégués tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même. »

Maurice Vigier, militant syndicaliste et associatif,
Front de gauche www.humanite.fr, 14 avril 2014

□ « L'Indien vit dans le détachement du monde alors que l'Américain vit sans une obscure indifférence de l'éternité. »

Akash Kapur, journaliste et écrivain américano-indien,
auteur de «L'Inde de demain », France 24, le 17 mai 2014.

□ « La clarté est la condition essentielle de toute profondeur et que ce n'est pas toujours l'accumulation des restes de bas de page qui fait d'un universitaire un brillant chercheur. »

Alain Mabankou, écrivain congolais, cité dans
Jeune Afrique 2781-2782 du 27 avril au 10 mai 2014

□ « Il faut élire le président de l'Europe au suffrage universel direct. C'est le seul moyen de respecter les peuples et d'avoir la force suffisante pour aller négocier avec Obama un traité transatlantique favorable à nos intérêts. »

Yves Jégo, vice-président de l'UDI (parti français du Centre), plaide
pour une Union européenne plus démocratique,
Le Parisien, 17 mai 2014



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de **2.000.000 XAF HT l'unité.**

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre secrétariat :

- Brazzaville : 05 627 42 31
- Pointe Noire : 05 627 42 32

PASSEPORT CÉMAC

Paul Bernard Ondzé répond aux inquiétudes des Congolais

Le passeport Cémac suscite beaucoup d'interrogations chez la majorité des Congolais qui veulent bien se le procurer. Qui en a le droit ? Quelles pièces faut-il fournir et quelles sont les conditions pour l'obtenir ? Selon certains demandeurs, notamment ceux en situation d'urgence, les services d'immigration et d'émigration, font preuve de léthargie dans la délivrance du document. Les 15 jours prescrits par le décret N°2013-226 du 7 juin 2013 ne sont pas respectés. Face aux interrogations et accusations émanant des citoyens, le directeur de l'immigration et de l'émigration, Paul Bernard Ondzé, apporte les réponses conséquentes dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville

Les conditions d'attribution d'un passeport Cémac ordinaire

D'après l'article 7 du décret portant institution du passeport Cémac ordinaire, ce document est délivré par le ministère en charge de la police nationale, dans un délai de 15 jours au moins, à tout citoyen congolais. Pour tout citoyen congolais, le passeport Cémac ordinaire est délivré sur production d'un dossier comprenant : un formulaire de demande de passeport dûment rempli, un acte de naissance ; un certificat de nationalité datant de moins d'un an ; un extrait de casier judiciaire datant d'au moins trois mois ; une pièce justificative de profession ; quatre photographies d'identité de face, en couleur, sur fond blanc parfaitement ressemblante et tête nue ; une autorisation parentale, pour les enfants mineurs, signée des deux parents et une pièce d'identité du parent demandeur.

Parlant du délai d'obtention du passeport, le directeur de l'immigration a reconnu qu'il est, en principe délivré dans un délai de 15 jours au moins après l'enrôlement. Et, si après ce délai, le passeport n'est pas disponible, le demandeur devrait se rendre au centre d'enrôlement muni d'une copie de son récépissé et revenir trois jours après pour être informé sur le motif du retard de production de son passeport. Générale-

ment, ce retard s'explique par l'envoi en quarantaine de certains dossiers, a expliqué ce responsable.

Que veut dire la quarantaine ?

Selon Paul Bernard Ondzé, la mise en quarantaine consiste à stocker ou isoler les dossiers suspects dans une zone à part pour une analyse minutieuse. Un dossier est qualifié de suspect quand les données de l'état civil associées aux empreintes ne correspondent pas aux données fournies à l'identification civile ou quand ses données correspondent aux empreintes d'une autre personne ou si ces données existent déjà dans le fichier central des passeports. C'est pourquoi la majorité des dossiers des personnes qui disposeraient déjà d'un passeport biométrique sont automatiquement mis en quarantaine.

Par ailleurs, quand une mise en quarantaine du dossier est notifiée au demandeur au niveau de son centre d'enrôlement, l'intéressé devrait justifier les incohérences repérées dans son dossier auprès du bureau de production des passeports. « À cette étape, le directeur de l'émigration décide, après examen de la situation, d'un éventuel retrait du dossier de la quarantaine. Si le dossier n'est pas libéré manuellement de la quarantaine après deux semaines, il est automatiquement sous le contrôle d'application d'un Automated Fingerprint Identification System (AFIS) », explique Paul Bernard Ondzé.

Qu'est ce qu'un AFIS

Un AFIS, selon le directeur de l'émigration, est un système d'identification automatique par empreintes digitales ou un système informatique permettant de réaliser des identifications : authentification et recherches ouvertes basées sur les empreintes digitales. « Les AFIS servent à enre-

gistrer des empreintes digitales dans la base de données des passeports électroniques CÉMAC, de procéder à leur vérification et de les comparer entre elles pour soit déceler les cas d'imposture individuelle dans la base des données, soit rechercher des doublons », a-t-il signifié.

Abordant en outre, le point sur l'importance et le rôle des empreintes en matière de l'identification, le directeur de l'immigration a précisé que les empreintes sont classées parmi les éléments importants au plan de l'identification. C'est pour cette raison qu'elles sont stockées simultanément sous deux formes à savoir : la forme brute qui concerne l'image issue du scanner de signalisation et la forme encodée. « C'est à travers la mise en œuvre de ce système rigoureux de contrôle qu'on s'aperçoit que la mise en quarantaine réduit tout risque de fraude documentaire et permet



ainsi de garantir la sécurité du passeport électronique CÉMAC de la République du Congo », a conclu Paul Bernard Ondzé, tout en invitant les citoyens congolais, notamment les demandeurs de passeport, à suivre personnellement leur dossier pour s'informer d'une éventuelle mise en quarantaine afin de mener les démarches recommandées et débloquent leur situation.

Rock Ngassakys

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONGO**

Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Société Générale Congo, recherche un Responsable Support Projet et Organisation. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Assister les différentes lignes métiers dans la rédaction des procédures en collaboration avec les responsables de services concernés
- Superviser la Maîtrise d'Ouvrage dans le support aux utilisateurs et les activités liés à la gestion applicative,
- Piloter les projets de SG Congo, le cas échéant, en collaboration avec les différentes lignes métiers et les plateformes basées hors Congo,
- Assurer une assistance méthodologique à la structuration et à la conduite des projets
- Participer à la conduite du changement en mettant en place les actions de communication et de formation des utilisateurs adaptées dans le cadre des nouveaux projets
- Prendre en charge des missions d'organisation au sein de SG Congo afin d'optimiser la productivité et la qualité des structures
- Piloter la conduite du changement dans le cadre de la Migration Delta V10

Profil recherché

- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans à un poste de Responsable de l'Organisation au sein d'un établissement bancaire

Société Générale Congo
Agence de Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral
Brazzaville
République du Congo

Tél. (+242) 06 504 22 22
(+242) 06 504 22 23
(+242) 05 593 91 91
www.societegenerale.cg

Société Générale Congo
Société Anonyme
au capital de 10.000.000.000 FCFA
Siège Social :
Avenue Amilcar Cabral BP 598 Brazzaville
NIU P2011110001643081 RCCG/BZV/11B2902

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable Support Projet et Organisation H/F

- Justifier d'une expérience en pilotage de projet
- Maîtriser les Systèmes d'Informations Bancaire, la maîtrise de Delta Bank serait un avantage
- Maîtriser parfaitement le français, la maîtrise de l'anglais serait appréciée

Qualités

- Rigueur et méthodologie
- Sensibilité avérée pour le travail d'équipe en mode projet
- Capacité à fédérer autour d'un projet et à animer en environnement transverse

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Support Projet et Organisation » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures :

10 Juin 2014

Offre d'emploi Agent de Maintenance

Une société industrielle recherche un Technicien de maintenance industrielle pour son unité basée à Pointe Noire.

Missions principales

- Effectuer le montage et l'installation d'équipements ou de sous-ensembles de d'équipements selon les dossiers machines, les documentations, etc.
- Réaliser les réglages de mise au point des équipements et contrôler leur fonctionnement.
- Localiser les pannes sur les installations et déterminer les solutions techniques ainsi que les conditions de remise en état des équipements.
- Identifier, réparer ou remplacer les organes et les éléments des systèmes défectueux (engrenages, roulements à billes, distributeurs hydrauliques, automatismes, ...).
- Modifier ou adapter les équipements selon les impératifs de production (cadences, nouveaux produits, ...) ou les évolutions réglementaires.
- Réaliser la maintenance préventive des équipements en fonction du programme établi.
- Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations aux services concernés.

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+2) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Disponible, endurant et rigoureux ;
- Sens des responsabilités ;

Des compétences en automatisme seraient très appréciées.
Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.
Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse :
recrutements.pnr@gmail.com

Offre d'emploi Chef d'équipe

Une société industrielle recherche un chef d'équipe, pour son unité basée à Pointe-Noire. Responsable des hommes et des femmes qui constituent l'équipe, il est garant de la qualité des produits et du fonctionnement global de la production.

Missions principales

- Planifier le travail et l'approvisionnement des matières premières. Identifier et vérifier en amont tous les éléments nécessaires à l'activité
- Transmettre et expliciter les instructions de production
- Former les opérateurs aux procédures
- Affecter les postes de travail, animer et coordonner le travail de l'équipe
- Suivre la production en veillant au respect des process, de la qualité et des délais
- Intervenir en cas de difficulté technique, apporter les ajustements nécessaires (avec l'aide du service maintenance)
- Maintenir la cohésion et la motivation de l'équipe
- Renseigner les documents de suivi pour la traçabilité : rapports de production, fiches d'autocontrôle, etc.
- Proposer des améliorations dans l'organisation du travail

Compétences

- Capacités d'analyse de problèmes
- Réagir vite en cas de situation anormale
- Analyse des contraintes techniques
- Force de proposition dans l'organisation du travail
- Capacités managériales
- Sens des responsabilités
- Savoir rendre compte
- Sens du contact
- Pédagogie et diplomatie

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+4) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Connaissances en informatique ;

Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.
Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

NECOTRANS s'engage dans la modernisation

Le port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) concède pour une durée de 15 ans les activités d'acconage et de manutention à la société française NECOTRANS. Cette mise en concession s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation du port de Brazzaville, dont les travaux de réhabilitation sont évalués à 24 milliards FCFA

Le directeur général du PABPS, Martin Blaise Boyamba, a signé le 17 mai à Brazzaville, la convention qui scelle le partenariat public-privé, avec le président directeur général, Gregory Querel. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence des membres du groupe NECOTRANS sous le patronage du ministre d'État, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada.

Conformément aux clauses contractuelles, NECOTRANS a remis au gouvernement du Congo un chèque de 2 milliards, en guise de versement de la première tranche d'un droit d'entrée. Rodolphe Adada qui l'a reçu l'a transmis au comptable de l'État congolais, le directeur général du Trésor. Le temps écoulé a permis de préciser les conditions d'un partenariat public-privé entre le PABPS et le groupe NECOTRANS pour certaines activités réalisées au port de Brazzaville. Ce

sont des métiers réalisés par le groupe dans la plupart des pays africains employant plus de 4000 personnes dans 42 pays.

Le groupe est présent au Congo, notamment à Pointe Noire dans les activités traditionnelles de manutentions portuaires mais également de logistique pétrolière et de commission de transport. « Nous sommes aujourd'hui un des principaux acteurs de l'activité logistique au Congo », a signifié Gregory Querel. Ainsi, à la fin des travaux prévus en 2015, le port de Brazzaville devrait être totalement réhabilité, modernisé avec des quais, des terre-pleins et des voiries refaits et agrandis, des équipements de levage et de pesage de pointe.

Le projet qui s'inscrit dans la ligne droite du Plan national de développement (PND) 2012-2016, qui a comme finalité : l'industrialisation, la modernisation du Congo et la diversification de son économie. Dans ce processus, la construction, le développement et l'exploitation des infrastructures de transport, notamment les ports constituent un des axes stratégiques en raison de leur caractère vital pour restaurer la vocation de pays de transit du Congo.

... Améliorer la qualité des services
Cependant, au-delà de la modernisa-



La signature des documents

tion des infrastructures et équipements, il a paru impérieux au gouvernement, notamment au ministère des Transports et aux gestionnaires du port d'améliorer la qualité des services en s'attachant à l'assistance des professionnels qualifiés. Dans la recherche des partenaires sérieux, le gouvernement a accepté l'offre de la société NECOTRANS pour assurer l'acconage et la manutention au port de Brazzaville. Le ministre d'État, Rodolphe Adada, avait mis en place en novembre 2013, une commission chargée de conduire le processus de mise en concession. Celle-ci était conduite par le ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki. Petit rappel, sur cette concession, les

négociations entre la commission et la société NECOTRANS ont pris fin le 30 avril dernier. À cet effet, les parties ont convenu d'un accord portant sur : le périmètre de la concession ; le domaine de la concession ; la durée fixée à 15 ans après une période transitoire n'excédant pas 30 mois (compte tenu du temps de réalisation des travaux et l'acquisition des équipements) ; les modalités de calcul et de paiement des redevances ; le droit d'entrée fixé à 2 milliards FCFA.

Tout compte fait, les deux parties ont adopté le projet qui a été paraphé entre les deux chefs de délégation, le ministre Gilbert Mokoki pour la commission et Pierre André Wiltzer (ancien ministre de la Coopération au Pavillon Royal) pour NECOTRANS. Les préa-

lables établis par l'approbation du projet par le conseil d'administration du PABPS, la voie est ouverte pour la signature de la convention de mise en concession de l'acconage et de la manutention au port autonome de Brazzaville.

« Il s'agit de faire renaître le couloir logistique reliant le nord du pays et au-delà au port maritime de Pointe-Noire ; avec le port de Brazzaville en lieu d'interconnexion et en plateforme multimodale reliant le chemin de fer, le fleuve et bientôt la route », a souligné Gregory Querel. Il a rassuré que son groupe sera pour le Congo un partenaire solide et fiable, décidé à accompagner les ambitions des autorités congolaises en matière de développement économique et social, en favorisant les infrastructures sur le transport maritime et fluvial.

« Le port de Brazzaville n'est pas un port ordinaire. Il est nécessairement soumis à des contraintes naturelles, tenant compte de la navigabilité du fleuve, qui tiennent à la sécurité. Il fallait donc concevoir un projet sur mesure pour répondre à ces contraintes particulières. Vous pouvez compter sur nous pour mettre à la disposition de ce partenariat notre compétence et volonté de réussir », a conclu le PDG de NECOTRANS.

Nancy France Loutoumba

Grégory Querel : « Les résultats seront perceptibles assez rapidement au port de Brazzaville »

Dans une interview exclusive accordée quelques instants avant la signature de la convention de concession de l'acconage et de la manutention au port de Brazzaville, Grégory Querel, président directeur général de Necotrans, a expliqué les perspectives que présente ce partenariat dont les fruits pourraient être perçus sous peu



Les Dépêches de Brazzaville : La première phase de la convention entre votre société et le port de Brazzaville concerne la modernisation et l'aménagement de la zone de ce port public. Qu'est qui va changer, de manière concrète, sur ce site?

Grégory Querel : Nous avons établi un calendrier de manière très précise avec les autorités, notamment avec le port autonome de Brazzaville qui fixe les modalités de modernisation et d'investissements tant de la part du concessionnaire que du concédant. Ce qui va changer c'est qu'on met en œuvre des nouveaux équipements, on réfectionne les quais, on réhabilite les structures existantes. Ainsi, forcément, la productivité sur le port de Brazzaville devrait être largement perceptible.

LDB : Si l'on prend le cas précis du trafic entre Brazzaville et Kinshasa, quelles sont les raisons qui vous font penser qu'il va s'améliorer et augmenter en capacité ?

GQ : La première raison c'est qu'on a vu dans l'histoire récente des mises en concession que la gestion d'un par-

tenariat entre l'État via l'autorité portuaire et un partenaire privé est toujours bénéfique à l'activité économique. Ce qui veut dire, dans le cas précis de Brazzaville, qu'avec l'augmentation des moyens de production, de la productivité et la sécurisation des zones, le trafic devrait être dirigé vers Brazzaville et donc améliorer le corridor entre Brazzaville et Kinshasa.

LDB : Quand pourra-t-on percevoir les premiers résultats du travail qui est engagé aujourd'hui ?

GQ : Les résultats seront perceptibles assez rapidement, puisqu'on a envisagé, en gros, deux phases principales. La première est celle des travaux qui sont à réaliser tant par le concessionnaire que par le concédant ; elle devrait durer à peu près deux ans et demi, soit trente mois. Ensuite la durée de la concession est de 15 ans. Ce qui veut dire que dans les deux prochaines années vous allez

voir beaucoup de travaux d'aménagement et un nouveau port de Brazzaville. Les opérations vont débuter quasi immédiatement à partir du moment que le début des surfaces nous sera remis.

LDB : Qu'en est-il du Chantier de construction navale (Chacona), sera-t-il également relancé à l'issue de ces opérations ?

GQ : Aujourd'hui, cela ne rentre pas dans le cadre de notre concession. La zone géographique est beaucoup plus réduite, mais il y a des projets sur Chacona. Et nous sommes les premiers intéressés à proposer des solutions, mais sur le chantier naval comme tel nous n'avons pas encore les solutions techniques. Ce qui est prévu, à partir du moment où on atteindra les volumes, est que cette zone soit une zone logistique, pas une zone de chantier naval. Il y a des papiers volumétriques qui ont été fixés avec les autorités pour que dans les cinq ans qui viennent nous fassions l'extension du port public dans la zone de Chacona, à l'ancien port à grumes.

LDB : Un de vos objectifs c'est former et professionnaliser les équipes, comment allez-vous vous y prendre ?

GQ : Nous le ferons de plusieurs manières. Traditionnellement dans le groupe nous avons une politique de formation qui est très complète. Nous opérons sur des terminaux portuaires ailleurs sur le continent. Cela veut dire qu'on a une mobilité intracontinentale importante qui permet d'aller former sur des notions techniques ailleurs que dans le pays où nous opérons. Ensuite, souvent, nous concluons des partenariats avec des organismes de formation profession-

nelle dédiés aux secteurs du transport et de la manutention portuaire. Dans le cas présent, ce sera le rôle de l'équipe dirigeante mise en place sur le port de Brazzaville, la société que nous avons créée pour l'occasion, Terminaux du bassin du Congo qui, en partenariat avec l'autorité portuaire, s'occupera de former les gens. Nous nous inscrivons, cependant, dans une démarche de partenariat public-privé. Cela veut dire que la formation est un élément clé, mais également que la relation doit être permanente avec l'État sur tous les sujets.

LDB : Vous allez travailler dans un environnement que vous connaissez bien, est-ce que vous avez un souci particulier en signant cette convention ?

GQ : Aujourd'hui, nous n'avons aucun souci concernant l'environnement congolais. Bien au contraire, allais-je vous dire, dans la mesure où on a fait un travail de longue haleine avec les autorités. La négociation a été très longue, elle a été largement approfondie par les deux parties. Cela veut dire que s'il a dû y avoir des petits soucis, tout a été gommé.

LDB : Pouvez-vous nous reparler, en dehors de ce qui a été dit avant, de l'incidence que ce projet pourrait avoir sur le port de Kinshasa ?

GQ : Justement, le projet aura des incidences tant sur le port de Kinshasa que sur le port de Pointe-Noire. Parce que nous sommes ici au milieu d'un point d'interconnexion du rail, de la route, du fleuve ; un lieu d'interconnexion géographique de la République centrafricaine (RCA), du nord Congo et de Kinshasa, et évidemment du sud Congo, pour pouvoir faire entrer et sortir des marchandises. Cela aura un effet bénéfique pour tout le

monde. Quand on a un tel maillage géographique ce qui est important est qu'il n'y ait pas un point de blocage. Brazzaville en était un et là on va réussir à déverrouiller le goulet d'étranglement que pouvait être le port. La zone de Brazzaville, ne l'oublions pas, est au croisement de deux corridors internationaux majeurs, fondamentaux pour le développement de l'Afrique. Il s'agit du fameux corridor nord-sud qui va de Tripoli à Captown et du corridor Pointe-Noire-Brazzaville qui remonte sur le fleuve Congo et met au croisement les deux parties du continent.

LDB : Un travail a donc été fait en amont qui illustre que Necotrans est une vision plus globale du développement des transports dans la région ?

GQ : Nous avons fait un travail avec nos équipes puisque nous sommes présents sur tous les pays de la région. Donc, forcément, avant de proposer une solution logistique à un État, et nous même avant d'investir, on essaie d'avoir le maximum d'éléments favorables parmi lesquels ce maillage géographique. On sait les problèmes que connaît actuellement la RCA, nous espérons tous que cela n'est que temporaire et qu'on pourra redynamiser cet axe entre Bangui et Brazzaville. Historiquement c'est un point de passage important, je peux caricaturalement dire qu'on a rien inventé, on a repris des choses du passé qui, vu les événements actuels et la dynamique économique du Congo, sont fortement porteurs pour un investissement comme celui du port de Brazzaville.

Thierry Nougou
et Nancy France Loutoumba

AVIS DE RECRUTEMENT

Succursale au Congo de travaux routiers d'un grand groupe International de BTP recherche son Chef Comptable expérimenté.

Lieu de travail : Brazzaville - M'Pila.

Missions :

- Encadrement du personnel de l'agence de Brazzaville
- Communication avec le siège français des éléments de reporting comptable
- Validation des tableaux de cadrage trimestriels avant transfert au siège du groupe.
- Formations des comptables
- Vérifications quotidiennes des écritures comptables
- Création des fiches immobilisations et audit du suivi douanier
- Contrôle Hebdomadaires des Balances CG et Tiers
- Assurer la veille réglementaire
- Relation avec les conseils
- Etablissement des déclarations Fiscales (notamment : DSF, TVA, Patente)
- Etablissement des déclarations auprès des organismes sociaux
- Relation avec les banquiers

- Contrôle quotidien des positions de trésorerie
- Etablissement des prévisions de trésorerie
- Suivi des Cautions
- Suivi des contrats Fournisseurs et sous traitants
- Administration de l'outil comptable « SAP » (pilotage des demandes de création des périodes, des comptes CG, des Tiers,...)
- Administration de l'outil de paie « SAGE »
- Contrôle de l'OD de paye et des tableaux de cadrage

Adresser au Chef Comptable de DTP Terrassement Succursale Congo, sous pli, une Demande + 1 photo, copie des diplômes et attestations, copie de la carte d'identité, copie des certificats de travail. Préciser adresse et numéros de téléphone.

Date limite de dépôt des dossiers 27 mai 2014

DTP TERRASSEMENT Succursale Congo
Avenue de la Pointe Hollandaise – M'PILA - BRAZZAVILLE
Email : n.colombet@bouygues-construction.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION

Avis d'appel d'offres N° AON-TX 003/MEFPPPI/CGMP 2014

Travaux de construction du complexe des finances dans le département de la Lekoumou.

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics n° 143 du 26 mars 2014.

2-Le ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2014 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux de construction des bâtiments qui abriteront les directions départementales ci après : du budget, du contrôle budgétaire, des douanes, des impôts et des logements des cinq (05) directeurs départementaux des finances à Sibiti dans le département de la Lekoumou.

3-Le ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : installation, gros œuvre, revêtement sol et murs, étanchéité, faux plafond, menuiserie bois et vitrerie, peinture, électricité, plomberie, climatisation, sécurité et incendie et grille de protection.

Ces travaux sont repartis en cinq (05) lots à savoir :

Lot 1 : Travaux de construction et équipement des cinq (05) logements des directeurs départementaux du ministère des finances Sibiti ;

Lot 2 : Travaux de construction du bâtiment abritant la direction départementale du budget Sibiti;

Lot 3 : Travaux de construction du bâtiment abritant la direction départementale du contrôle budgétaire Sibiti;

Lot 4 : Travaux de construction du bâtiment abritant la direction départementale des impôts Sibiti ;

Lot 5 : Travaux de construction du bâtiment abritant la direction départementale des douanes Sibiti.

Ces lots peuvent être attribués séparément. Dans le cas d'une attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire les délais de réception des travaux ne sont pas cumulatifs.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, direction des études et de la planification, 5 étage porte 506 – immeuble ex – BCC ; Tél : (242)06 500 70 27 ; B.P. 2083 – Brazzaville - Congo, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offre (DAO) et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat vis à vis de l'administration fiscale. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de 600.000 Francs CFA.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse précitée au plus tard le 20 juin 2014 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse précitée le 20 juin 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie de un pourcent (1%) du montant global de l'offre.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 Mai 2014.

**Pour le ministre de l'économie, des finances, du plan,
du portefeuille public et de l'intégration,
Personne responsable des marchés publics,**

**Le directeur de cabinet,
Jean-Raymond DIRAT**

PRIVATISATION

La société Socotra et le site des «cataractes» au programme

Le processus de privatisation de ces deux structures et de bien d'autres, a figuré parmi les six points examinés le 14 mai à Brazzaville, par le Comité de privatisation qui s'est tenu sous la direction du ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo

Après avoir examiné et adopté le compte-rendu de la réunion inaugurale du comité du 3 juillet dernier, les membres du comité de privatisation ont statué sur les perspectives de privatisation au Congo. Dans le viseur de cette privatisation attendue, le comité a placé en ligne de mire, le site touristique dénommé les Cataractes du Djoué situé dans le 8e arrondissement Madibou.

Le dossier examiné sera transmis dans les délais au gouvernement pour validation, avant de lancer les appels d'offre à l'endroit des investisseurs. «S'agissant du site touristique des cataractes, depuis très longtemps ce site n'a plus été utilisé. Il s'agit donc au gouvernement de lancer un appel d'offre pour trouver un partenaire et le comité a donné son accord», a souligné le secrétaire permanent du comité de privatisation, Jean Joseph Imangué. La Société congolaise de transit (Socotra), dont le dossier a été aussi examiné, fait aussi partie des structures à privatiser sous peu par le gouvernement. Sans pour autant donner les détails des dispositions et stratégies mises en place pour enclencher cette privatisation, le comité de privatisation a affirmé que le gouvernement se prononcera sous peu sur ce dossier. Il a, en outre, étudié le rapport visant la vente des actifs de l'ex-ATC, dissoute depuis l'année 2000. L'étude de ce dossier se fera au cas par cas, entre le Chemin de fer Congo Océan (CFCO), le Port autonome de Pointe-Noire et celui de Brazzaville, nés de cette dissolution. Après avoir examiné l'ensemble des dossiers, le gouvernement donnera son avis en faveur ou non de la privatisation de ces trois structures. En dernier lieu, le comité a examiné le bilan des entreprises privatisées ou liquidées de 2000 à 2013, mais sans publier les résultats. Il a, en même temps, statué sur les actifs de l'ex-RNPC de la Lékoumou ainsi que sur le cas d'autres entreprises privatisées.

Outre le ministre des Finances, ses homologues des Transports et de l'Aviation civile, de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, ainsi que celui en charge du Tourisme et de l'Environnement, Josué Ridrigue Ngouonimba, ont pris part à cette réunion du comité de privatisation.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Les Nations unies déterminées à accompagner le Congo vers son développement

Le nouveau coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, s'est entretenu, le 16 mai à Brazzaville, avec le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada.

Récemment nommé, le nouveau représentant du système des Nations unies au Congo a tenu en premier lieu à rencontrer Rodolphe Adada, non seulement en tant que ministre, mais aussi, et surtout, en sa qualité d'ancien responsable de cette institution. «Je suis venu voir monsieur le ministre Rodolphe Adada, qui est aussi un ancien du système des Nations unies, pour prendre conseil, mais aussi pour profiter de son encadrement afin que je démarre bien mes activités ici, au Congo», a indiqué Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah. Le responsable onusien, soulignant la bonne collaboration entre les Nations unies et le Congo, a saisi l'occasion de cette rencontre pour réitérer la volonté de son institution à accompagner le Congo vers son développement économique.

«Je compte faire en sorte que cette collaboration soit enrichie pour que les Nations unies puissent mieux accompagner le Congo dans son programme de développement», a-t-il souligné.

Le soutien promis par les Nations unies au gouvernement congolais se fera en tenant compte des politiques et programmes de développement élaborés par le pays.

Ainsi, concernant le plan national de développement, les Nations unies, à titre de contribution, interviendront sur plusieurs axes ciblés comme, entre autres, la bonne gouvernance, la croissance et l'environnement. L'objectif est de donner un coup de pouce au gouvernement pour la bonne exécution de son programme.

F.O.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

26 cadres retenus pour une formation à Brazzaville

Spécialisé en investissements et en structuration des projets, Edifice Capitale apportera son savoir auprès de 26 cadres rattachés à dix ministères. Cette formation est organisée par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, du 14 au 21 mai. Elle vise l'assimilation d'outils nouveaux dans l'approche des Partenariats publics privés (PPP).

L'initiative a vu le jour dans le cadre d'un contrat de formation entre le ministère organisateur et le groupe Édifice Capitale signé en marge du Forum Build Africa qui s'était tenu en février dernier à Brazzaville.

À l'ouverture des travaux, le directeur de cabinet du ministre Jean-Jacques Bouya, Dieudonné Bantimba, a expliqué aux différents participants qu'il s'agissait là d'«un moteur d'investissement privé dans la sphère étatique publics-privés qui constitue de nos jours, un nouveau

mode d'investissement pour les acteurs publics, un levier important pour soutenir un développement durable».

Le représentant du groupe Édifice Capitale, Olivier Stintzy, a pour sa part précisé que la formation se réaliserait en appui

touchent différents secteurs tels que le juridique, le financier ou le social. Ce sont des outils indispensables pour le développement d'un pays. Des exemples pratiques sur des projets concrets seront présentés au cours de ces

«Les unités PPP sont des contrats complexes dont les enjeux touchent différents secteurs tels que le juridique, le financier ou le social. Ce sont des outils indispensables pour le développement d'un pays. Des exemples pratiques sur des projets concrets seront présentés au cours de ces journées»

avec la Mission d'appui au partenariat public-privé, dont le directeur Jean-Yves Gacon a souligné les grandes lignes. Il s'agit de former au cours de ces quelques jours à la structuration, à la conduite et au suivi des projets sous la forme PPP. «Les unités PPP sont des contrats complexes dont les enjeux

journées», a précisé Jean-Yves Gacon. En attendant la fin de la formation, les organisateurs ont d'ores et déjà annoncé que le deuxième module qui se déroulera dans deux mois sera axé sur les conditions nécessaires d'une stratégie PPP.

Luce Jennifer Mianzoukouta

RÉSEAU INTER-FRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE

Six entreprises en lice pour sa construction

Le réseau frontalier de fibre optique entre le Congo et le Gabon s'étendra de Pointe-Noire à Mbinda (frontière Congo-Gabon). Cofinancé par la Banque mondiale, dans le cadre du projet Central African Backbone (CAB), et les gouvernements concernés, le démarrage des travaux d'interconnexion serait prévu pour juin prochain.

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé le 10 mars dans la presse nationale et internationale. Leurs propositions ont été présentées le 14 mai à Brazzaville au cours de la cérémonie d'ouverture des plis, en présence des représentants de tous les soumissionnaires et du directeur de cabinet du ministre des Postes et Télécommunication, Jérôme Ayessa Iholakouma.

L'adjudicataire devra construire le

réseau d'interconnexion entre les deux pays qui couvre une distance de près de 500 km, compris entre les localités de Pointe-Noire, Bilinga, Dolisie, Mont-Mbélo, Makabana, Mossendjo et Mbinda.

La construction du réseau cadre avec la politique de modernisation du Chemin de fer Congo Océan, en le dotant d'un nouveau système de signalisation très performant, améliorant les conditions de production et d'exploitation. Le projet vise à promouvoir les Technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers une mise à disposition d'Internet à coût raisonnable et à accroître la connectivité entre les deux États voisins de la sous-région d'Afrique centrale.

Le délai des travaux est fixé à 18 mois à partir de la date d'entrée en

vigueur du contrat. Deux principes sont à retenir: ce réseau ouvert a été adopté avec la Banque mondiale et le projet sera géré en mode partenariat public-privé. La gestion du réseau sera confiée à une structure privée sélectionnée après appel d'offre. Ce sera un opérateur neutre ou un groupement d'opérateurs locaux, a-t-on appris.

Rappelons que les bases de ce partenariat d'entente sur les liaisons à fibre optique, a été établi en février dernier à Brazzaville. En effet, en marge du forum Build Africa, le Congo et le Gabon ont signé un mémorandum d'entente sur leur interconnexion. À terme, au projet commun il est envisagé une réduction effective de la casure numérique existant entre le continent africain et d'autres parties du monde.

Nancy France Loutoumba



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel


CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

20 et 21 Mai 2014

Chambre de Commerce
Brazzaville

EDUMAROC

Forum de l'Etudiant Africain

Contactez-nous au : 06 953 07 44 - 06 669 14 72

PARTENAIRES



ORGANISATEURS





Onduleur APC 650 VA



Prix : 55.000 TTC

3 ANS GARANTIE

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : 13.500 TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : 8.500 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :


Ville : Code postal :

Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an

Mode de paiement : Chèque Espèces

Date et signature

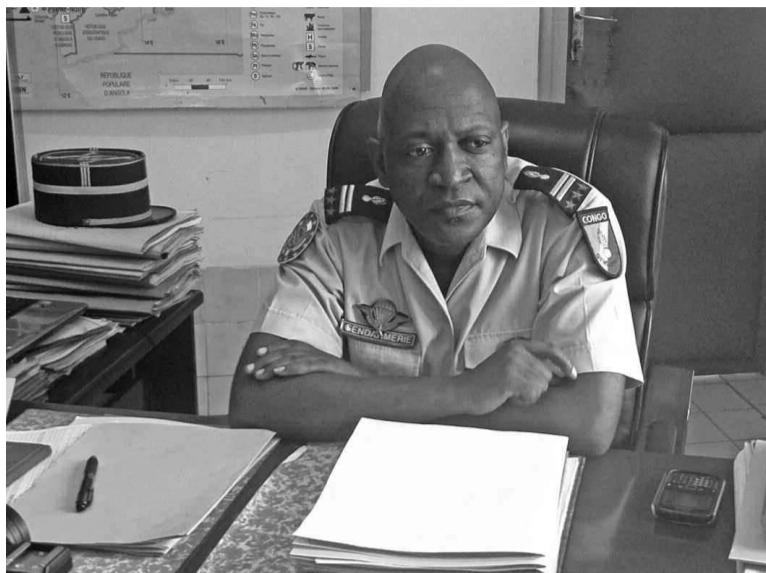


NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34
RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

FORCE PUBLIQUE

Colonel Bellarmin Ndongui : «La nouvelle loi redistribue les cartes entre la gendarmerie et la Police»

Il y a quelques jours, le Parlement congolais venait de voter la loi d'orientation et de programmation de la Force publique. Initiée par le gouvernement, celle-ci annonce la modernisation de la Force publique en même temps qu'elle définit les missions de chaque entité appelée à sécuriser le pays et la population. Le Colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie nationale apporte un éclairage sur certaines zones d'ombre. Interview



Le commandant en second de la gendarmerie crédit photo Adiac

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Le Sénat vient de voter la loi de programmation de la force publique qui soulève déjà une sorte de rumeur sur les zones de compétence de la gendarmerie et de la police. De quoi s'agit-il réellement ?

Bellarmin Ndongui (BN). Notre pays a un système de sécurité intérieure dual constituée de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale. La Constitution du 20 janvier 2002 établit que les deux entités ont les mêmes missions. Ainsi, il arrive parfois, sinon trop souvent, que la Police et la Gendarmerie se retrouvent sur les mêmes territoires avec les mêmes contraintes infrastructurelles, logistiques, d'effectif... Ce qui fait que l'ensemble du territoire de la République ne soit pas suffisamment couvert par les uns et par les

autres. C'est donc par stratégie de repositionnement de ce dispositif que nous avons mis en exergue la notion de répartition de compétences territoriales dans certaines missions.

Cela dit, les unités de la Gendarmerie territoriale implantées dans les agglomérations ayant le statut de chef-lieu de département devraient céder la place aux unités de Police notamment les commissariats. Cependant, les unités spécialisées, la gendarmerie mobile, les structures de commandement qu'elles soient territoriales ou mobiles seront, quant à elles, implantées indépendamment de cette répartition en fonction des opportunités qui se présenteront en termes de casernes ou de cohé-

rence de notre dispositif sur l'ensemble du territoire.

LDB : C'est finalement cette question de la programmation qui influence de nombreux discours du Commandant de la gendarmerie qui annonce d'importantes réformes structurelles ?

BN. Bien entendu ! Mais il faut aussi souligner que la loi elle-même a été inspirée par la réflexion qui rejaillit dans les discours du Commandant de la gendarmerie puisque c'est nous qui sommes auteurs de cette loi étant donné la vision que nous avons sur ce qui doit caractériser la Gendarmerie de demain à travers notre activité missionnelle, notre efficacité opérationnelle, la

refondation de toutes les normes techniques de fonctionnement et de la méthode de management que le Commandement de la gendarmerie va mener à partir de cette année.

LDB. Les programmes pédagogiques de l'école de la gendarmerie nationale sont-elles visées par ce train de réformes ?

BN. Les métiers du gendarme, à la sortie de toute formation, évoluent jour après jour, avec des réalités actuelles de notre société où l'on parle désormais de cybercriminalité avec le développement des technologies de l'information et autres. Pour ne pas être en marge de ces évolutions, nous avons l'obligation de refonder la formation pour qu'elle devienne modulaire et qu'elle réponde à chaque besoin d'emploi à la sortie de l'école pour que le gendarme congolais soit capable d'assumer, par exemple, les fonctions d'enquêteur, de secrétaire, d'agent de l'ordre public et de sécurité.

LDB : Sur la base de la loi de programmation, quel avenir donnez-vous à l'organisation des gendarmes spécialisés pour lesquelles gendarmes et policiers se partagent les mêmes espaces ?

BN. À propos des gendarmes spécialisés, il s'agit principalement de la gendarmerie des transports aériens qui assure la sécu-

rité dans les aéroports et de la gendarmerie ferroviaire qui sécurise les emprises du chemin de fer et les voyageurs dans les trains. Demain nous aurons peut-être la gendarmerie maritime et fluviale car nous sommes en train de nous organiser pour appuyer le dispositif de sécurité maritime qui se développe au niveau de l'Afrique centrale. Toutes ces gendarmes spécialisées œuvrent dans la zone géographique que nous partageons avec la Police nationale. Et là, le principe est simple : il y a une répartition territoriale en zone dite réservée. Celle sur laquelle sont stationnés les trains, les aéronefs, les bateaux... et il y a une zone publique dite internationale dans laquelle on gère les voyageurs avec toutes les formalités d'immigration qui reviennent naturellement aux Services de la police nationale.

En clair, ce type de convergence est, sans nul doute, l'un des plus grands exemples que nous puissions donner de l'interdépendance entre la Gendarmerie et les services de police. La notion de répartition des compétences est donc pour nous non pas une séparation mais plutôt un repositionnement et une redistribution des cartes pour l'intérêt supérieur de la Nation.

Propos recueillis par Rominique Nerplat Makaya

AÉROPORT MAYA-MAYA

Les policiers et gendarmes reçoivent des véhicules de patrouille

Les deux moyens offerts par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), permettront aux policiers et gendarmes en poste à l'aéroport Maya-Maya, de veiller, de jour comme de nuit, à la sécurité autour de cette plateforme aéroportuaire.

Ce don a été transmis aux ayants droit le 15 mai sur le site, par le directeur de cabinet du ministre des Transports et de l'Aviation civile et de la marine marchande, Bruno Roger Ongoly. Il s'agit de deux véhicules de marque BJ, flambant neufs, affectés au commissariat de police et un autre à la cellule de la gendarmerie des transports aériens. Ces véhicules sont tous dotés des systèmes modernes de contrôle et pourvus des moyens radios permettant aux agents de sécurité, non seulement de communiquer en temps réel avec tous les services habilités mais aussi avec la tour de contrôle.

Le but visé par l'ANAC à travers ce don étant de faciliter la mobilité des unités de sécurité dans le

périmètre affectées à l'aéroport. Cette dotation rentre dans le cadre la sureté arienne, qui constitue l'une des batailles du ministère de tutelle, mise en œuvre par l'ANAC. «L'ANAC qui a la responsabilité de mettre œuvre cette politique de sureté aérienne sur l'ensemble des plateformes de notre pays, se doit d'accompagner les efforts du gouvernement dans le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de la sûreté aérienne», a signifié le directeur général de l'ANAC, Serges Florent Dzota.

Le même don a déjà été fait aux structures de sécurité de l'aéroport Agostinho-Neto de Pointe-Noire. L'Anac a pris aussi en compte l'aéroport d'Ollombo dont les services de sécurité devront recevoir leurs véhicules sous peu de même que les autres aéroports du Congo. La remise officielle de ces deux moyens de patrouille a eu lieu en présence de quelques autorités de la police et de la gendarmerie nationale dont le commandant en second.

Firmin Oyé

SANTÉ

Des médicaments pour les enfants malades de cancer

La remise de médicaments est l'oeuvre de la fondation Calissa Ikama. Principale cible : les enfants malades de cancer admis au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville

Ce geste participe d'un vaste programme que la fondation a mis sur pied et qui se décline en trois volets : SOS Cancers de l'enfant au Congo ; Jeunes talents sur les traces de Calissa Ikama et Arts et école. À propos de SOS Cancers de l'enfant au Congo, il s'exécute à travers la mise en œuvre des plans d'actions bien-

naux dont le premier a démarré en janvier 2012.

«Si l'optimisation de la qualité de la prise en charge concerne exclusivement les cancers de l'enfant, certaines activités du plan de communication quant à elles toucheront tous les types des cancers. Il s'agit notamment de la mise en service de la ligne téléphonique «Cancer info-line» qui permettra à la population cible d'avoir accès à une information claire, validée et actualisée sur le cancer; de bénéficier d'une écoute humaine et attentive et surtout de se repérer dans le dispositif de prise en charge. Sur les 175.000.000 FCFA recherchés pour la mise en œuvre de ces projets, la fondation à ce jour a pu mobiliser à peu près 73.628.000 FCFA soit 42% de l'estimation des besoins», a-t-il ajouté.

Le plan d'action 2012-2013 quant à lui, devait conduire à deux grandes avancées : la mise sur pied par le gouvernement d'un

plan national de lutte contre le cancer et l'adhésion du Congo au groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique (GFAOP), a expliqué le secrétaire général de la fondation Calissa Ikama, Jean-Jacques Makaya, dans son adresse.

La présidente de la fondation ainsi que le secrétaire général, ont remercié tous les donateurs pour leur générosité et continuent à espérer que d'autres personnes de bonne volonté leur emboîteront le pas. Notons que plus que jamais, la fondation Calissa Ikama n'a été près du but dans le domaine de la lutte contre le cancer chez l'enfant. Avec la rédaction, puis la validation du tout premier plan national stratégique de lutte contre le cancer, et l'imminente adhésion du Congo au groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique (Gfaop), la fondation Calissa Ikama, est par conséquent fière d'affirmer que cette année 2013, année du cinquième anniversaire de la fondation Calissa Ikama, marque un tournant décisif. Ce document retrace les grandes actions menées de 2008 à ce jour.

Bruno Okokana



La présidente de la fondation remettant les médicaments au personnel médical du CHU de Brazzaville

Kinshasa Brazzaville

Connectées à tout notre Réseau



ECAir
Bienvenue chez vous*

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com

EDUMAROC

Forum de l'Etudiant Africain

20 et 21 Mai 2014
Chambre de Commerce
Brazzaville



Des Études au Maroc vous intéressent ?

30 grandes écoles et universités marocaines vous présentent leurs offres de formation et vous orientent vers les meilleurs choix de carrière.

Contactez-nous au : 06 953 07 44 - 06 669 14 72

ORGANISATEURS: Maroc Export, GROUPE L'ETUDIANT Marocain
PARTENAIRES: OFECA, LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, TELE CONGO, ARCANCIA
TRANSPORTEUR OFFICIEL: 

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.


WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

 **BUROTOP IRIS**
www.burotop.com

 **hp**
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

ENVOYEZ DE L'ARGENT

VERS LES PAYS DE LA CEMAC

À PARTIR DE...

3000

F cfa HT*

**BAISSE
DES TARIFS**



Envoyez de l'argent à partir de 3 000 F cfa vers les pays de la zone CEMAC :

Le Cameroun, le Gabon, la Guinée-Equatoriale,
la République Centrafricaine et le Tchad.

**WESTERN
UNION** **WU**™

moving money for better

• Transfert d'Argent •

L'argent en mouvement pour le meilleur

*Tarifs hors taxes en vigueur depuis le 15 mai 2014 et sujets à changement sans préavis. Voir les détails en agence.

© 2014 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved

DÉVELOPPEMENT

Kofi Annan dénonce le pillage des ressources naturelles de l'Afrique

Dans son rapport annuel 2014, intitulé Céréales, pêche et capitaux : financer la révolution verte et la révolution bleue en Afrique, le président de l'Africa Progress Panel (APP), Kofi Annan, l'ancien secrétaire général de l'ONU, indique que le pillage des forêts et des océans freine la progression de l'Afrique.

Il invite les dirigeants africains à s'attaquer aux inégalités et appelle la communauté internationale à prendre des mesures idoines contre le pillage des ressources naturelles du continent, qui représentent une occasion pour améliorer la vie des Africains. Ces ressources «sont trop souvent pillées par des fonctionnaires corrompus et des investisseurs étrangers», soutient le rapport qui ajoute: «La hausse des inégalités empêche également l'Afrique de saisir cette opportunité.»

Aux dirigeants africains, le rapport appelle à investir dans l'agriculture en vue de réduire les inégalités. À la communauté internationale, il demande de mettre un terme au pillage des forêts et des océans africains. «Après plus de dix années de croissance, il y a matière à se réjouir; a déclaré Kofi Annan. Mais il est temps de se demander pourquoi une telle croissance n'a que si peu contribué à sortir la population de la de la pauvreté, et pourquoi une si grande partie des richesses naturelles de l'Afrique est gaspillée dans des pratiques de corruption et des activités d'investissement peu scrupuleuses.»

Environ 415 millions d'Africains vivent dans la pauvreté

«L'Afrique est un continent d'une grande richesse, alors pourquoi la part de l'Afrique dans la malnutrition et les décès d'enfants à l'échelle mondiale augmente-t-elle si vite ? Parce que les inégalités altèrent le lien entre la croissance économique

«L'Afrique est un continent d'une grande richesse, alors pourquoi la part de l'Afrique dans la malnutrition et les décès d'enfants à l'échelle mondiale augmente-t-elle si vite ? Parce que les inégalités altèrent le lien entre la croissance économique et les améliorations en matière de bien-être»

et les améliorations en matière de bien-être», explique Kofi Annan. Bien que le revenu moyen ait augmenté d'un tiers ces dix dernières années en Afrique, il y a davantage d'Africains qui vivent dans la pauvreté aujourd'hui (environ 415 millions) qu'à la fin des années 1990.

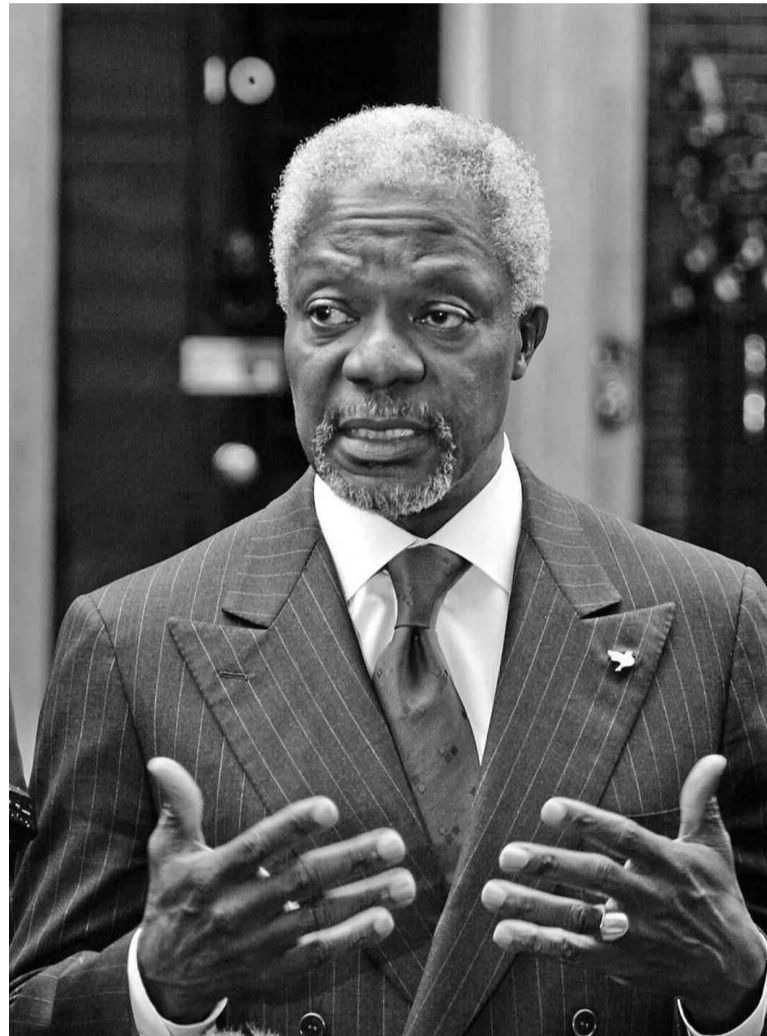
Les nouveaux objectifs mondiaux de développement viseront sans doute à éradiquer la pauvreté d'ici 2030, mais si les tendances actuelles se poursuivent, un Africain

sur cinq souffrira encore de la pauvreté à cette échéance, selon le rapport. «En souscrivant au nouveau cadre de développement mondial, les pays devraient s'engager non seulement à réaliser des objectifs ambitieux, mais également à réduire

couvrir.

1,85 milliard de dollars de perte

S'il le rapport reconnaît des progrès en Afrique, il se montre critique à l'égard des gouvernements africains et incite la communauté internationale à soutenir les ef-



Kofi Annan

les écarts injustifiables qui existent dans la région entre les riches et les pauvres, entre les populations des zones urbaines et rurales, et entre les hommes et les femmes», décrit l'ancien secrétaire général de l'ONU.

L'Afrique exporte pour 35 milliards de produits alimentaires

Pour le rapport, l'agriculture est la clé d'une croissance qui réduira la pauvreté. Kofi Annan a expliqué que les pays qui ont bâti leur croissance sur un secteur agricole

dynamique, notamment l'Éthiopie et le Rwanda, ont démontré que le secteur rural pouvait être un puissant moteur de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté. Le rapport préconise une révolution 100% africaine, qui adopterait les enseignements tirés de l'expérience asiatique aux réalités africaines. Actuellement, le continent africain exporte 35 milliards de dollars de produits alimentaires. Les échanges commerciaux intra-africains sont à en-

forts de développement du continent. Il invite au renforcement des règles multilatérales sur la pêche et l'exploitation forestière afin de lutte plus efficacement contre le pillage des ressources naturelles. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée fait perdre à l'Afrique de l'Ouest au moins 1,3 milliard de dollars par an, et anéanti les communautés de pêcheurs en les privant d'opportunités essentielles en matière de pêche, de transformation et de commerce.

À cause des activités illégales d'abattage, le continent africain perd également 17 milliards de dollars par an. Pour Kofi Annan, «le pillage des ressources naturelles est un vol organisé sous couvert de commerce. Certains chalutiers commerciaux opèrent sous pavillon de complaisance et déchargent leur pêche dans des ports qui ne consignent pas leurs captures, ce qui est contraire à l'éthique», des activités criminelles qui aggravent l'évasion fiscale et des sociétés-écrans. On estime aussi que l'Afrique perd 1,85 milliard de dollars par an en raison des frais excessifs appliqués par les sociétés de transferts sur les envois de la diaspora.

Noël Ndong

NUMÉRIQUE

Ban Ki-moon appelle à combler le fossé dans le monde

À l'occasion de la célébration, le 17 mai, de la journée mondiale des télécommunications, le secrétaire général de l'ONU a indiqué que cette année, la journée est consacrée aux technologies de l'information et des communications mises au service du développement durable.

«Ces technologies sont l'un des moteurs de l'économie mondiale et ouvrent la voie à une croissance économique durable et à une prospérité partagée», a déclaré Ban Ki-moon dans son message. «Les connexions à large bande sont un outil puissant qui permettront de concrétiser les trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre écologique. Elles sont un élément clef du débat sur la définition du programme de développement pour l'après-2015», a-t-il ajouté.

L'UIT, 150 ans déjà !

Selon le secrétaire général, les réseaux à large bande offrent des solutions intelligentes et écologiques pour gérer des villes et des systèmes de transport en plein essor, améliorer l'efficacité de l'industrie manufacturière et la production d'électricité, diagnostiquer et traiter à distance des patients vivant dans des endroits reculés et promouvoir des applications pédagogiques novatrices pour les étudiants du monde entier. «L'Union internationale des télécom-

unications (UIT) va fêter ses 150 ans l'année prochaine, engageons-nous à cette occasion à réunir nos forces pour combler le fossé numérique et exploiter la puissance de la technologie pour créer un avenir meilleur et durable pour tous», a conclu le chef de l'ONU. En effet, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est l'occasion de sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social.

Depuis 1969, le 17 mai marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale en 1865.

En novembre 2005, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a invité l'assemblée générale des Nations unies à déclarer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information pour souligner l'importance des TIC et la diversité des questions liées à la société de l'information soulevées par le SMSI.

Xinhua

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél : 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél : 05 533 17 87/ 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire: (+ livre gratuit)

- Connaitre les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services concernés ;
- Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires (avec les droits et taxes) ;
- Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)

•Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 19 MAI 2014

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage; MAG.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

La société CMA CGM Delmas Congo accueille le navire ER.CANADA à Pointe-Noire

La première escale du plus grand porte-conteneur desservant la République du Congo a eu lieu mardi 14 mai au port autonome de Pointe-Noire. La cérémonie a été patronnée par Martin Parfait Coussoud Mavoungou, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, accompagné des responsables de la société CMA CGM Delmas Congo, des autorités municipales, celles du port et des divers invités

S'exprimant pour la circonstance, Eric Millet directeur général de la société CMA CGM Delmas Congo a expliqué que L' ER CANADA est parti de QING DAO en Chine, le 1er avril. Après 45 jours de mer, c'est le premier porte-

conteneur d'un tel gabarit à toucher les côtes congolaises. C'est le précurseur de navires d'une capacité de 5700 conteneurs qui escales chaque semaine au port de Pointe-Noire. CMA CGM, représenté par son agence «DELMAS CONGO», a révisé ses cinq services réguliers entre Pointe-Noire et l'Asie, l'Inde, le Moyen Orient, l'Europe, l'Amérique et le Bassin méditerranéen. «Avec ses 277 mètres de long et sa capacité d'emport de 6000 conteneurs, l'ER.CANADA est un bateau de la flotte CMA CGM opérant sur la ligne Asie/Afrique qui escale à Pointe - Noire, son arrivée dans la capitale économique est le fruit d'un ambitieux programme gouvernemental, inscrit dans le projet du « chemin d'avenir » voulu par son excellence, le Président de la République du Congo, Denis

Sassou Nguesso, pour rendre au port autonome de Pointe-Noire, sa vocation historique et faire de ce site exceptionnel, un port de transbordement sous régional», a-t-il déclaré.

Pour sa part, félicitant toutes les parties prenantes internes et externes participant à la modernisation du port de Pointe-Noire, le ministre Martin Parfait Coussoud Mavoungou a signifié que la présente cérémonie lui faisait revivre un souvenir du mois d'avril 2009 marquant le lancement officiel des travaux de construction du terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire, par le Président de la République. «Quelques années après ce terminal reçoit aujourd'hui non seulement un navire de cette taille avec ses six milles conteneurs, mais aussi les huit cent mètres de son quai qui valent à plus



de 15 mètres. Cela explique que ceux à qui la tâche avait été confiée devant le Président de la République en 2009 sont donc à pieds d'œuvre et les choses vont vers les horizons souhaités par tout le monde, ceux de faire de ce port une véritable porte d'éclatement de l'Afrique centrale», a-t-il précisé.

Le groupe CMA CGM est présent en Afrique depuis l'année 200. Avec l'arrivée de porte-conteneurs de 5700 EVP, le groupe CMA CGM confirme sa volonté de renforcer son offre dans la région et d'accompagner le développement économique du continent africain, en s'appuyant sur le port de Pointe-Noire.

CMA CGM est aujourd'hui le leader du transport en Afrique et le numéro 1 au Congo. Groupe fondé et dirigé par Jacques R. Saadé, est le troisième armateur mondial pour le transport maritime en conteneurs et le premier en France. Son chiffre d'affaires est de 15,9 milliards USD en 2013. Actuellement avec une flotte de 428 navires, le groupe dessert plus de 400 ports dans le monde et a transporté 11,4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) en 2013. Présent sur l'ensemble des continents et dans 150 pays via son réseau de 650 agences, le groupe emploie 18 000 personnes dont 2400 à Marseille où est situé son siège social.



LES GRANDS JOUEURS LES GRANDS MATCHS

CANAL+ AFRIQUE SAS au capital de 4.000.000 € - 438.880.163 R.C.S NANTERRE © Stéphane ALLAMAN/PANORAMIC



ET AUSSI EN MAI SUR CANAL+



LES CHAINES CANAL+
TOUJOURS A
10 000 FCFA/
MOIS*

www.canalplus-afrique.com

CANAL+

*Tarif en vigueur au 01/03/2014, hors coûts liés au décodeur et aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

DANSE CONTEMPORAINE

27 élèves de Saint-Exupéry s'initient à la discipline

Le chorégraphe et pédagogue en danse contemporaine Jean Claude Kodja, alias Diako, a été invité par l'Organisation de l'école Saint-Exupéry pour animer les ateliers de formation et de prise de conscience sur la danse contemporaine destinés à 27 élèves âgés de 7 à 15 ans.

Ces ateliers ont débuté vers la fin du mois d'avril et se termineront à la fin de la première semaine du

élèves.

Jean Claude Kodja souhaite que le gouvernement insère cette discipline dans le programme scolaire. Pour lui, la danse est une discipline sportive qui éloigne plusieurs maladies, redresse les corps qui sont courbés et apporte de la discipline chez les enfants. Cette danse demande beaucoup de concentration et d'exécution, voilà pourquoi beaucoup de gens n'arrivent pas à la supporter et fi-

élèves vont présenter au mois de juin leur spectacle à l'Institut français du Congo. *«Je transmets le maximum de mes connaissances à ces enfants que je considère comme mes propres enfants. Ils s'adaptent à l'exécution des mouvements et aux créations. Ils sont impressionnés par nos démonstrations, surtout celles qui sont faites par ma fille qui a le même âge qu'eux pour certains. Elle les encourage et les pousse à faire davantage, elle est comme un modèle pour eux»*, a-t-il expliqué.

La danse contemporaine apporte un plus dans l'économie d'un pays, si et seulement si le gouvernement s'implique et la considère. Plusieurs États dans le monde connaissent en effet une croissance de leur économie au travers de celle-ci, car elle fait rentrer de l'argent dans leurs pays à travers des formations internationales. Et Jean Claude Kodja d'ajouter : *«C'est vraiment déplorable de voir les responsables de notre pays le Congo investir dans des domaines qui n'apportent rien au développement du pays, au lieu d'aider ceux qui ont de bonnes initiatives.»*

Le chorégraphe a le projet de créer un centre de formation mais il n'en a pas les moyens. *«Si le gouvernement pouvait mettre à disposition ces moyens pour me soutenir, ça serait une bonne chose. J'ai beaucoup de connaissances à transmettre, malheureusement je ne possède aucun centre de formation. En 2011, les Camerounais m'avaient proposé d'ouvrir un centre chez eux, mais j'avais refusé car je trouvais cela injuste d'aller contribuer au développement économique d'un pays qui n'est pas le mien. Je dois valoriser et faire rentrer des sous dans mon pays»*, a insisté le chorégraphe.

Rosalie Bindika



Jean Claude Kodja, alias Diako

mois de juin. Jean Claude Kodja pense que la danse contemporaine est très importante dans notre vie bien qu'elle soit négligée.

nissent par abandonner. *«La danse contemporaine ne se danse pas n'importe comment, c'est une danse de salle, ceux qui la prati-*

«C'est vraiment déplorable de voir les responsables de notre pays le Congo investir dans des domaines qui n'apportent rien au développement du pays, au lieu d'aider ceux qui ont de bonnes initiatives.»

Le but est de faire connaître aux élèves l'importance de cette discipline. Le chorégraphe s'est indigné du fait que cette danse ne se pratique pas dans nos écoles publiques, sachant que quelques établissements scolaires privés tentent de la proposer à leurs

quent paient de l'argent et ceux qui l'exécute sont également payés», a poursuivi Jean Claude Kodja.

Accompagné de sa fille de 11 ans durant la formation, le chorégraphe apprend aux élèves la technique de la fleur. C'est d'ailleurs sur cette technique que les

FESTIVAL FEUX DE BRAZZA

Des démarches pour intégrer l'agenda de l'Unesco

La demande a été formulée par Hugues Gervais Ondaye, directeur exécutif du festival de musique traditionnelle et populaire Feux de Brazza. Le problème a été abordé lors de l'entretien qu'il a eu avec la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, le 16 mai dernier.

S'adressant à l'équipe directrice du festival Feux de Brazza, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a eu les propos suivants : *«Nous sommes très honorés comme organisation d'être au cœur des activités de la ville de Brazzaville, pour l'intérêt que votre organisation porte au travers de l'Unesco pour la préservation*

du patrimoine immatériel, notamment la musique. Car, la musique contient plusieurs sortes d'expressions artistiques. À travers la musique, il y a la danse, il y a la poésie, le sacré, et donc votre initiative de créer un festival international de musique traditionnelle, est vraiment à saluer.»

Hugues Gervais Ondaye a expliqué à la presse que les échanges ont concerné l'organisation de la cinquième édition et les possibilités d'un parrainage par l'Unesco en vue d'un véritable accompagnement. Il justifie cette demande par le fait que pour cette cinquième édition, le festival Feux de Brazza a été choisi par le Conseil internatio-

nal de la musique dans le cadre du programme de développement du secteur musical en Afrique. Ce programme est financé par l'Union européenne, les Afrique-Caraïbes et Pacifique. Pour ce faire, il sera organisé ici à Brazzaville, une formation à l'intention des directeurs des festivals d'Afrique. *«Nous avons aussi sollicité que l'Unesco intègre le festival Feux de Brazza dans son agenda. Les démarches sont en cours et nous allons donc adresser une demande de candidature pour que d'ici là, Feux de Brazza ait le statut d'une organisation non gouvernementale partenaire de l'Unesco»*, a-t-il conclu.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

La veuve Bidié née Silaho Antoinette et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur époux et père Alphonse Bidié survenu le dimanche 11 mai 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire est organisée au domicile du disparu sis 27, rue Dispensaire Château-d'eau Nganguouni. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Philippe Monékéné et enfants informent les parents, amis et connaissances, le décès de madame Monékéné née Ngongo Colette, le 9 mai à Brazzaville au CHU. La veillée mortuaire se tient au 1789 rue Ngali Pascal au quartier sic Makélékélé. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

18 mai 2013 – 18 mai 2014. Voici une année qu'il plu à notre Dieu de rappeler à lui sa servante Betty Francine Mampouya Ngambouma. En ce jour, sa famille et ses proches recommandent à toutes les personnes qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repese en paix.



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MBACKANI Placide. Je désire adjoindre à mon patronyme actuel le nom LOUBOULA et me faire appeler désormais **MBACKANI LOUBOULA Placide.**

Toute personne qui aurait un intérêt légitime peut faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

A VENDRE BON PRIX



HYDRAFORM AUTO-BLOQUANT. PRODUCTION : 240 BLOCS PAR HEURE SOIT 1.500 BRIQUES PAR JOUR. NB : LA MACHINE EST NEUVE, SE TROUVE A BRAZZAVILLE ET TOUS LES PAPIERS POSSIBLES SONT DISPONIBLES. CONTACT : 06 686 44 48 / 05 976 53

CHRONIQUE

Le Fescuda, une originalité pour défendre et valoriser l'identité

Au Burkina Faso, pays des hommes intègres, on respecte la tradition et on la pérennise de belle manière. Le Festival de la culture dagara (Fescuda) en est un exemple flagrant. Bien que cet acronyme ne le laisse pas supposer, le Fescuda met donc en scène tout ce qui s'attache à la culture dagara.

Ce que l'on sait officiellement de l'ethnie dagara, c'est que le dagaree, ou dagara, est une langue gour du sous-groupe oti-volta, dont l'orthographe fut utilisée très tôt par le colon pour noter les noms de personnes ou les toponymes. Elle est parlée au Nord par au moins 400 000 personnes au Burkina Faso, et au Sud par plus de 700 000 personnes au Ghana.

Cette culture jouit même d'une orthographe fondée sur la française, dont l'édition, amorcée par les missionnaires dans les décennies 1950 et 1960, a généré des livres de chants, de catéchisme et de prières. Une sous-commission, créée par le ministère de l'Éducation de Haute-Volta en 1975 et le Dagaare Language Committee (Commission de la langue dagaare) au Ghana, a publié un guide de l'orthographe Dagaare en 1976. C'est dire l'importance qui lui est accordée.

Le Fescuda, dont la troisième édition vient de se tenir les 17 et 18 mai à la Maison du peuple de Ouagadougou, s'est déployé sur le thème «la culture dagara dans le contexte de la modernité : le mariage». Ce thème, particulièrement décortiqué par le professeur Magloire Some, conférencier choisi par les organisateurs pour mieux appréhender la culture dagara, a contribué à maintenir le cap pour la promotion de la culture du Sud-Ouest en général et du pays dagara en particulier à travers diverses activités.

Les promoteurs ont créé ainsi des espaces de rencontres et de débats permettant de manière joviale à la jeunesse d'avoir une parfaite connaissance de la culture dagara, mais aussi de mieux connaître et comprendre son rôle dans la société. En plus d'activités régulières pendant la manifestation, l'accent est mis sur l'exposition d'objets d'art dagara, des séances de contes et devinettes, la dégustation de mets, l'appropriation de tenues traditionnelles aux coloris chatoyants, la prestation de troupes dagara et venant d'autres régions.

Le Fescuda a été initié en janvier 2010 par Serge B. Dabiré pour préserver et promouvoir la culture dagara à travers la sensibilisation et la conscientisation de la jeunesse dagara. Selon les promoteurs, être dagara signifie aimer sa culture, celle de ses ancêtres. Il est ainsi vital de vouloir la préserver, c'est cette conviction que le Fescuda se donne le devoir d'inculquer à chaque jeune Dagara.

Il sied quand même de préciser, qu'outre la présence des autochtones dagara, le festival s'ouvre à d'autres cultures afin d'impulser cette propagation salutaire à travers le pays et, partant, à tout le continent africain. Un tel élan salutaire prônant la richesse et la force de la diversité culturelle ne vaut-il pas qu'on s'y attache, qu'on l'encourage et qu'on recommande qu'il soit imité?

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout renseignement contacter :

TÉL. 06 634 93 33 - 04 002 54 01

06 963 31 34 - 01 676 62 34

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers

(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

14^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT

L'Étoile du Congo peine à décoller

L'Étoile du Congo et l'AS Cheminots se sont neutralisés le 16 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-2. Ce match comptait pour la suite de la 14^e journée du Championnat d'Élite 1

Les Stelliens n'ont obtenu qu'un point sur les deux derniers matchs qu'ils ont livrés contrairement aux Cheminots qui repar-

nal n'était qu'un soulagement pour ces joueurs.

Les joueurs de Cheminots étaient irréprochables en conciliant percussion, technique et vitesse face à une Étoile, étincillante pendant seulement le premier quart d'heure du match. Les Locaux (Étoile) ont joué avec la peur après la réduction du score des Cheminots à la 27^e minute par

de Talangaï à 18 points. L'AS Cheminots doit attendre le match JST-Inter ce 20 mai pour être fixée si elle sera à égalité avec l'équipe de Talangaï ou pas. En l'espace d'une semaine à Brazzaville, l'AS Cheminots a connu un bilan encourageant : une victoire et un nul. Quant à l'Étoile du Congo, il faut encore attendre la dernière journée pour savoir si



Ces Stelliens ont cru vaincre les Cheminots très tôt

tent à Pointe-Noire avec quatre points en deux sorties. Quel match pour l'AS Cheminots ! En effet, les Cheminots qui ont retrouvé l'envie de jouer, ont fait preuve d'un gros mental pour priver l'Étoile du Congo d'une victoire qui lui tendait déjà les bras. Cinquièmes au classement, les Stelliens devaient l'emporter pour s'installer provisoirement à la troisième place à une longueur du FC Kondzo, l'actuel troisième. Malheureusement, L'Étoile du Congo qui menait dès la 11^e minute par deux buts à zéro, grâce à Saïde Nkouna (un penalty transformé en tout début de la rencontre) et Guycha Bomanyae, a connu une suite de la rencontre très difficile. Le coup de sifflet fi-

l'entremise d'Alseny Camara sur une erreur d'appréciation du gardien. À force de jouer très bas, les Stelliens se sont faits rejoindre au score à la 64^e minute. Le but portait la griffe de Malonga. Les Pontenegrins auraient dû l'emporter n'eût été la vigilance de Yannick Batelero qui s'est jeté en extrême pour détourner en corner le ballon qui prenait déjà la direction des buts. La dernière occasion du match était en faveur de l'Étoile du Congo. Ondjani, oublié au second poteau, reçoit un caviar. Le défenseur de l'Étoile du Congo frappe fort, envoyant le ballon dans le décor. Le précieux point gagné face à l'Étoile du Congo lui permet As Cheminot de revenir à la hauteur de la Jeunesse sportive

l'équipe pourrait améliorer son classement.

L'autre match de la journée a vu La Mancha de Pointe-Noire l'emporter, 2-1, face à Saint-Michel de Ouenzé. Les buts de la rencontre ont respectivement été inscrits par Kiossi et Modeste Eta pour le compte de La Mancha qui menait deux-zéro avant qu'Arène Kabango ne réduise le score. La Mancha qui a amélioré son compteur à 9 points reste l'avant dernier au classement.

Le programme des matches au stade Alphonse-Massamba-Débat Lundi 19 mai : Tongo-FC Kondzo et Diabes noirs-Nico-Nicoyé Mardi 20 mai : Interclub-JST

James Golden Eloué

FESTIVAL DE CANNES

L'OIF soutient le cinéma des pays du Sud

Pour la dix-neuvième année consécutive, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soutient le cinéma des pays du Sud grâce à la présence au Festival de Cannes, du 14 au 25 mai 2014, du Pavillon des cinémas du monde en partenariat avec l'Institut français et aux côtés de France Médias Monde.

Au cours de cette édition l'OIF s'attachera à promouvoir les films Timbuktu - le pacte des oiseaux, d'Abderrahmane Sissako de la Mauritanie en sélection officielle, que l'OIF a accompagné, et Run, de l'Ivoirien Philippe Lacôte en sélection officielle dans la catégorie «Un certain regard» qui a bénéficié d'un soutien multiforme de l'OIF dans le cadre de l'aide au développement via une bourse oc-

troyée par le fonds d'aide au développement du festival d'Amiens, d'une aide à la production du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, et de la mise à disposition d'expertise pour faciliter le montage de dossier au programme ACP-UE. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de renouvellement des talents, l'OIF prendra en charge, trois jeunes cinéastes issus de pays membres de la Francophonie dans le cadre de la sixième édition de la Fabrique des cinémas du monde. Sous la houlette de Walter Salles (Brésil), parrain de l'édition 2014, ces jeunes cinéastes ont été sélectionnés en vue de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec les acteurs clés de l'industrie cinéma-

tographique. Il s'agit de Maryam Khatchvani, pour le projet de film intitulé Dede (Géorgie) ; Mattie Do pour le projet de film intitulé Ma chère sœur (Laos) ; et Angèle Diabang Brener, pour le projet de film intitulé Une si longue lettre (Sénégal).

L'OIF célébrera le cinéma africain le samedi 17 mai 2014, à partir de 15h30 au Pavillon des cinémas du monde à travers l'hommage qui sera rendu à Paulin Soumanou Vieyra (Bénin-Sénégal), l'un des précurseurs du cinéma africain, et la projection du court métrage Lamb, première sélection africaine à Cannes en 1964 et restauré en 2014 par les laboratoires Éclairs en partenariat avec l'OIF, l'Institut français et PSV-Films.

Hermione-Désirée Ngoma

FIABILISATION DU FICHIER ÉLECTORAL

Le processus pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année

La Céni rassure cependant que la liste électorale devra être affichée cinq mois avant les élections.

Les opérations de fiabilisation du fichier électoral en cours engagées par la Céni poursuivent leur bonhomme de chemin. Il s'avère cependant que dans la pratique, cette action se bute à quelques difficultés susceptibles de les retarder. Sur le terrain, les agents de la Céni affectés à cette tâche éprouveraient du mal à localiser certaines circonscriptions électorales surtout avec la création des nouvelles entités administratives. C'est ce qu'a révélé le président de l'institution électorale l'abbé Apollinaire Malu Malu au cours d'une réunion d'échange organisée, le 16 mai, entre son bureau et les mandataires des partis politiques.

L'opération de fiabilisation du fichier électoral est un processus qui requiert tact et minutie d'autant plus qu'il s'agit d'actualiser cette importante base de données par rapport à l'évolution du corps électoral. D'où des stratégies mises en place par la Céni pour, entre autres, enrayer de la prochaine liste électorale les noms des électeurs décédés ou encore, ajouter ceux en âge requis pour accomplir leur devoir civique.



Président de la Céni, abbé Apollinaire Malu Malu

Cette opération s'effectue à grand renfort de sensibilisation de la population afin qu'elle s'approprie le processus, l'objectif étant d'amener un plus grand nombre à se faire identifier en vue de leur relocalisation et regroupement autour des sites de vote les plus proches de leur lieu d'habitation.

Un travail fastidieux qu'accomplissent avec bravoure les agents de la Céni mais qui peine à aboutir faute d'un recensement administratif en amont qui aurait dû faciliter les choses. Toutefois, la Céni n'exclut pas l'éventualité d'adopter un nouveau système d'enregistrement périodique des

électeurs afin de pallier ces genres de problèmes. « Cela veut dire que les électeurs sont identifiés, enregistrés pour l'ensemble du cycle électoral. C'est une opération qui n'accepte pas l'identification de nouveaux électeurs », explique le président de la Céni. Compte tenu des difficultés rencontrées sur le terrain, l'institution électorale projette la fin du processus lié à la fiabilisation du fichier électoral et à la stabilisation des cartographies électorales d'ici fin 2014. Elle rassure cependant que la liste électorale devra être affichée cinq mois avant les élections.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Washington et Bruxelles tiennent la Céni à l'œil

La centrale électorale est exhortée à communiquer suffisamment sur le processus et à adopter sans retard la feuille de route ainsi que le budget des élections.

La communauté internationale a toujours l'œil rivé sur le déroulement du processus électoral en RDC et tout ce qu'il en retourne. La récente visite à Kinshasa du chef de la diplomatie américaine, John Kerry, est un signe qui ne trompe pas sur la volonté des États-Unis d'accompagner la dynamique électorale en RDC censée « favoriser l'alternance démocratique pour que la paix et le développement s'installent définitivement ». Faisant dernièrement la restitution par vidéoconférence du séjour de John Kerry dans la capitale congolaise, Linda Thomas-Greenfield a de nouveau martelé sur le strict respect des textes légaux en s'opposant à toute forme de révision constitutionnelle. « Nous voulons avoir de prochaines élections indépendantes, transparentes et libres en RD Congo. Pour cela, nous allons surveiller pour que tout se passe de manière transparente et apaisée. Nous encourageons les autorités pour que tout se passe dans le respect de

la Constitution. On veut voir du changement », a indiqué la sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires africaines. Des propos qui se recoupent avec ceux tenus récemment par John Kerry et qui démontrent à suffisance l'intérêt qu'accordent les États-Unis d'Amérique aux prochains scrutins en RDC qu'ils veulent crédibles et apaisés contrairement à ceux de 2011. Sur un ton appuyé, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC a de nouveau martelé sur la nécessité de respecter la Constitution lors de la dernière conférence de presse hebdomadaire de la Monusco. Martin Kobler a insisté sur le respect du délai tel qu'établi par la Constitution rejetant par le fait même toute idée de tripatouillage de celle-ci. En vue de parvenir au résultat, à savoir que les élections de 2016 soient réellement démocratiques, crédibles et transparentes, le gouvernement américain autant que la Monusco ont clairement exprimé leur dispo-

nibilité à répondre favorablement à toute sollicitation qui émanerait de cette centrale électorale. Enfonçant le clou, le ministre belge des Affaires étrangères a, pour sa part, souligné la nécessité de tenir des élections crédibles, apaisées et transparentes dans les délais des dispositions prévus par la Constitution. Didier Reynders a également rappelé l'importance d'effectuer la révision du fichier électoral de façon transparente et professionnelle.

En attendant qu'elle n'adopte sa feuille de route et son budget électoral, la Céni est d'ores et déjà assurée du soutien logistique et financier de la Monusco et du gouvernement américain. Ce dernier a confirmé son aide effective de trente millions de dollars qui sera versée à l'ambassade américaine en RDC pour la conduite des opérations électorales. L'appui de la Belgique, quant à lui, pourrait notamment se matérialiser dans le domaine de la cartographie.

A.D.

PRODUCTION LÉGISLATIVE

Des autorités provinciales formées en légistique

Au Nord-Kivu comme au Bas-Congo, les formations avaient comme objectif d'améliorer la qualité de la production législative.

Le projet «Appui aux institutions parlementaires» de la composante organise deux activités du 14 au 16 mai, en synergie avec le Projet d'appui Parlement (PAP) de l'Union européenne, un séminaire de formation en légistique à l'intention des membres de l'Assemblée provinciale et de l'exécutif de la Province du Nord-Kivu. L'atelier a connu la participation des députés et ministres provinciaux ainsi que leurs collaborateurs. Il a abordé les questions de légistique matérielle et formelle, ainsi que des cas pratiques pour l'amélioration de la qualité des édits dans cette province.

Dans la province du Bas-Congo, précisément à Matadi, les ministres provinciaux, conseillers des cabinets et Bureau d'étude de l'Assemblée provinciale du Bas Congo ont bénéficié de la même formation en légistique. L'objectif était d'accroître la production législative dans les deux provinces du Bas-Congo et Nord-Kivu avec des édits de qualité pour des réformes dans les différents secteurs des provinces sur la base des compétences exclusives des provinces et celles concurrentes entre les provinces et le pouvoir central prévues par les articles 202 et 204 de la Constitution.

Par ailleurs, le projet Reddition des comptes a été organisé du 13 au 16 mai à Matadi. Il s'agissait d'un atelier d'actualisation des plans de développement stratégique de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances (IGF). L'atelier qui a connu la participation des membres du Coref (Comité de suivi de la réforme des finances publiques), des magistrats de la Cour des comptes et des inspecteurs de l'IGF, avait pour objectif de doter ces deux institutions de contrôle de leurs plans stratégiques à long terme.

Enfin, la composante AIDOR (Appui aux Institutions démocratiques) par ses deux projets « Reddition des comptes et Participation citoyenne » a organisé, du 13 au 15 mai, un atelier sur l'analyse de la proposition de loi organique portant création d'une agence de lutte contre la corruption. Cet atelier avait pour objectif de consulter et récolter les avis/amendements des acteurs de la société civile sur cette proposition de loi qui sera débattue au Parlement pour adoption.

Jeannot Kayuba

MINES

Les résultats du numéro un du cuivre au Katanga

Au cours du premier trimestre 2014, Tenke Fugurume Mining (TFM) a réalisé une production de près de 50 000 tonnes de cathodes de cuivre et de 3 000 tonnes de cobalt métal sous forme d'hydroxyde de cobalt.

En rapport toujours à ces trois premiers mois de l'année, les chiffres ont indiqué le paiement au Trésor public et autres services administratifs publics de la somme de 11 millions de dollars américains sous forme d'impôts et paiements connexes. Sur le plan des ressources humaines, TFM a annoncé la création de plus de 7 000 emplois dont 3 500 employés permanents et 4 000 contractants. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une main d'œuvre locale.

En effet, les Congolais représentent 98% des employés de TFM et 92% de la main d'œuvre contractante. Pour autant, l'entreprise minière entend poursuivre ses activités de forage et de recherche. Il est question de poursuivre les efforts d'augmentation des volumes de production à travers notamment les analyses de recherche des tests métallurgiques pour arriver à évaluer le potentiel de Tenke Fugurume. En dépit d'un optimisme affiché, il y a aussi des inquiétudes sur les taxes. Au cours d'un entretien avec le Premier ministre, Augustin Matata, le 9 avril 2014, TFM a fait part de ses préoccupations sur le poids des taxes payées par rapport à son cahier des charges.

Laurent Essolomwa

SONAS

La compagnie en crise profonde

Les grévistes en appellent à la nomination des nouveaux dirigeants à la tête de leur entreprise.

Les agents de la Société nationale d'assurances (Sonas) ont déserté leur lieu habituel de service et sillonnent la ville de Kinshasa pour faire entendre leur cri de détresse aux autorités compétentes. Ils ne jurent plus que par le départ de l'administrateur délégué par intérim, Carole Agito Amela. À la base de ce ras-le-bol, une situation sociale désastreuse qui clochardise les travailleurs de l'assureur national.

Les grévistes ont l'intention de maintenir leur mouvement jusqu'à la résolution de leurs cinq revendications, à savoir le non paiement de 26 mois de salaire au siège social, des arriérés de salaire à géométrie variable des agences/Sonas et la mauvaise gestion. Dans un mémorandum adressé notamment au Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, au président de l'Assemblée nationale et au ministre du Portefeuille, ce collectif démontre à titre illustratif comment le pillage de la Sonas est réalisé. En vue de faire entendre leur voix, ils se sont rendus à la section droit de l'Homme de la Monusco pour dénoncer le



génocide dont ils sont victimes depuis plusieurs mois et solliciter leur protection.

Les agents ne comprennent pas que leur situation sociale continue à se détériorer alors que l'employeur reçoit régulièrement tous ses avantages et que des recettes tombent toujours dans les comptes de l'entreprise. Ils en veulent pour preuve le maintien

de l'opération jeudi sinistre au cours de laquelle les sinistrés reçoivent en partie ou tout de leurs droits vis-à-vis de la Sonas. Les grévistes en appellent à la nomination des nouveaux dirigeants à la tête de leur entreprise.

Selon les grévistes, la prime pure (une partie de la prime payée par l'assuré pour la couverture du risque) est chiffrée à 44.632.598

dollars américains, toutes branches confondues, pour l'exercice budgétaire 2013. Les charges techniques (sinistre payé et frais de règlement sinistre), quant à elles, sont de l'ordre de 9.167.153 dollars américains. Cela revient à dire que la Sonas a réalisé une marge technique de 34.717.976 de dollars américains.

Dans la pratique, note le collectif,

ce montant devrait servir aux provisions techniques, c'est-à-dire à réaliser les placements bancaires, investissement, achats immeubles, etc. Or, note-t-il, rien n'a été fait. Les charges techniques en l'année 2013 ont servi à payer les sinistres. Pour ce qui est de la prime (23.048.461 USD), il devrait couvrir les frais administratifs et le paiement de salaires, l'enveloppe salariale de l'ensemble du personnel/Sonas étant de 1.300.000 dollars américains pour toute la République.

L'opinion s'interroge à son tour sur la destination que prennent les fonds alloués aux salaires des agents et ne comprennent pas qu'un administrateur intérimaire soit maintenu dans cet état pendant plus de deux ans. Ils s'interrogent sur les raisons du maintien de Carole Agito à la tête de la Sonas pendant que la situation sociale y est très critique. On constate que cette entreprise qui reprenait du poil de la belle suite à la politique mise en place par Herman Mbonyo touche peu à peu les bas fonds et redevient ce canard boiteux qui n'attirait plus les regards sur le Boulevard du 30 Juin. Dossier à suivre...

Jeannot Kayuba

IMMIGRATION

L'Angola sur le point de se débarrasser des ressortissants de la RDC en situation irrégulière

Le pays d'Edouard dos santos vient de lancer depuis le vendredi 16 mai le premier recensement de sa population après son indépendance. Moralité; les étrangers qui y sont établis de manière irrégulière sont priés de quitter le sol angolais.

Les autorités angolaises ont lancé depuis le vendredi 16 mai le premier recensement depuis l'indépendance en 1975 de l'ancienne colonie portugaise. La RDC qui compte dans ce pays de nombreux ressortissants, est appelée à prendre des mesures qui s'imposent afin que les éventuels irréguliers qui seront expulsés à la suite de cette opération, les soient dans le strict respect de la dignité humaine, préviennent les Ongs. Alors que le gouvernement peine à prendre en charge le lourd fardeau que constituent les récents refoulés de Brazzaville, ceux de Luanda risqueront d'en rajouter à l'abattement collectif face au sort réservé aux congolais de la RDC dans les pays limitrophes.

En fait, l'Angola qui tient à maîtriser sa population qui est actuellement évaluée à environ 21 millions d'habitants, dont un quart se concentre dans la capitale Luanda, se donne l'obligation de réussir cette opération. Outre la taille de la population, sa répartition par sexe, tranche d'âge et provinces, il devrait livrer une photographie inédite des conditions de vie réelles des Angolais afin de permettre au gouvernement d'assurer un planning qui tiennent compte des besoins réels de la population. Pour autant que cette soit légitime parce qu'entrant dans l'exercice de la souveraineté d'un Etat, cette opération devrait inévitablement conduire à l'identification des étrangers établis en Angola avec promesse de refoulement pour ceux en situation irrégulière. Les congolais de la RDC qui se comptent par milliers dans ce pays au nombre desquels figurent des irréguliers sont des potentiels candidats à l'expulsion.

Avec les déviations ayant caractérisé les expulsions des ressortissants de la RDC à la République du Congo, des associations civiles tirent la sonnette d'alarme pour que cela se fasse sans heurts conformément à la Convention tripartite Angola - République du Congo - République Démocratique du Congo du 3 décembre 1999. Notons que l'Angola a recruté près de cent mille personnes ayant été spécialement formées pour l'opération de recensement de la population entièrement financée par Luanda et devant coûter 200 millions de dollars.

Alain Diasso

CRÉDIT BANCAIRE

Le volume des prêts dangereusement bas

Le niveau actuel pratiqué par les banques commerciales (ratio RDC : 6%) ne permet pas de contribuer efficacement à la création d'une économie forte dans le pays.

Sur le plan régional, en Afrique subsaharienne, la RDC enregistre à ce jour le poids du crédit bancaire dans le PIB le plus insignifiant. Il est loin d'égaliser, par exemple, le Cameroun, le Sénégal et l'Afrique du Sud dont les ratios se situent respectivement à 13%, 26% et 82%. Pour l'autorité monétaire, il est clair que le système bancaire ne répond pas encore aux attentes de financement du secteur productif. Cette incapacité tend malheureusement à exclure de fait des branches entières d'activités économiques du crédit bancaire. C'est le cas des petites entreprises.

Toutefois, ces insuffisances ne peu-

vent pas remettre en question le développement du système bancaire en RDC ces dernières années. En effet, l'on estimait le taux d'accès des Congolais à juste 1% en 2011. Aujourd'hui, ce taux a bien évolué, et dépasserait les 5% (source : Association congolaise des banques). Avec la bancarisation de la paie du personnel de l'Etat, ce processus s'est consolidé, et a permis en quelques mois de bancariser environ 800 000 fonctionnaires, à en croire toujours selon l'ACB. Et le processus se poursuit jusqu'à l'intérieur du pays qui manque cruellement de structures bancaires. Cela va ainsi continuer à agir sur le taux d'accès des Congolais aux services bancaires. Pour nombre d'économistes, un secteur financier efficacement organisé représente un puissant déclencheur de croissance économique.

Pour la RDC, l'intégration financière reste à n'en point douter un gage de développement économique. Certes, le maintien d'un taux directeur bas de la Banque centrale du Congo, à peine 2%, devrait continuer à exercer une pression suffisante à la baisse sur les taux d'intérêt des banques commerciales. En effet, il est bien passé de 70%, au début des années 2010, à moins de 20% à l'heure actuelle. Cela s'est répercuté sur le crédit bancaire qui a connu à son tour une augmentation moyenne de 33% sur une décennie, entre 2001 et 2013. Mais il faut davantage d'initiatives pour prospecter de nouveaux débouchés. Selon l'autorité monétaire, le système bancaire doit arriver à mieux jouer son rôle de conseil des entreprises en matière d'investissements et de recherche de business.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Des prestataires des soins formés à la prise en charge médicale des survivantes de violences sexuelles

Cinquante participants, parmi lesquels les médecins et infirmiers en provenance de différentes structures et zones de santé de Kinshasa, ont pris part à cette formation.

Ouverte le 13 mai, cette formation qui s'est clôturée le 17 mai permettra aux participants d'être en mesure d'identifier les facteurs, les causes et les conséquences favorisant les violences sexuelles en RDC. La formation appuyée par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) s'est déroulée sur deux sites, à savoir l'Hôpital

Roi Baudouin de Masina et la Direction provinciale du programme élargi pour la vaccination dans la commune de Limete.

Le médecin chef de district sanitaire de Ndjili, le Dr Katusi Biselenge, a souligné que cette formation est d'une importance capitale pour le gouvernement provincial de Kinshasa, par l'entremise du ministre de la Santé pour améliorer la prise en charge médicale de celles qui sont victimes des violences sexuelles. « Je vous invite donc à l'assiduité, car on n'a pas assez de moyens

pour former tout le monde », a-t-il déclaré aux participants avant de saluer la disponibilité de l'UNFPA et de la Banque mondiale dans l'organisation de la formation. Le Dr Pierre Shamwol, responsable du Bureau décentralisé de Kinshasa de l'UNFPA, a, quant à lui, salué le gouvernement pour la mobilisation de Fonds tout en soulignant que cette formation démontre la volonté du gouvernement et des partenaires de voir les femmes qui sont victimes des viols bénéficier des soins de qualité.

Aline Nzuzi

COMMÉMORATION

La fête du 17 mai célébrée sans grande pompe

Du 17 mai 1997 au 17 mai 2014, cela fait dix-sept ans que le feu président Laurent-Désiré Kabila, à la tête de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL), renversait son prédécesseur Joseph-Désiré Mobutu, prenant le pouvoir en RDC.

Les Congolais se sont souvenus pour la énième fois de la date du 17 mai 1997 qui a vu les troupes de l'AFDL du Congo entrer sans coup férir dans la capitale Kinshasa venant du très lointain Kivu. Cette date a donné lieu à ce que d'aucuns ont présenté comme la libération du pays après les années ténébreuses du règne mobutiste. La journée commémorative du 17 mai 2014 a été consacrée aux cultes religieux et aux séances académiques organisées par des partis politiques d'obédience du pouvoir dont le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) qui a déployé ses militants sur les artères pour donner un éclat particulier à cet anniversaire. Le PRP, parti de Laurent-Désiré Kabila, a pour sa part organisé une matinée politique à son siège de la Gombe pour se souvenir de son initiateur. Il n'y a eu ni défilé ni manifestation politique d'envergure. Reste que cette journée du 17 mai 2014 déclarée chômée et payée sur toute l'étendue de la République par le ministre du Travail, de l'emploi et de la prévoyance sociale a été diversement interprétée par les acteurs politiques, selon qu'ils sont de la

majorité ou de l'opposition. Si pour les tenants de la majorité, cette date est chargée de signification pour autant qu'elle a consacré la rupture avec une certaine mode de gestion du pays en impulsant un renouveau politique, pour les opposants, c'est une date à effacer simplement du calendrier politique. Les uns estiment que l'avènement de Laurent-Désiré Kabila avait permis au pays de renaître de ses cendres en puisant dans le nationalisme le fervent de sa vitalité. Les autres par contre le tiennent pour responsable des malheurs des Congolais aujourd'hui avoir pactisé avec le Rwanda et l'Ouganda, les pays qui ont soutenu sa rébellion jusqu'aux portes de Kinshas

Le 17 mai 1997 rappelle à la mémoire collective la victoire de la révolution afdélienne qui a permis de mettre fin à la dictature mobutienne faisant miroiter les Congolais des lendemains enchanteurs. Qu'en est-il aujourd'hui des acquis de cette révolution ? Les partisans de cette commémoration évoquent notamment le minimum d'ordre et de sécurité, l'impulsion donnée par Laurent-Désiré Kabila en termes de liberté d'expression dont se prévaut, aujourd'hui encore, la classe politique ainsi que l'auto-prise en charge qui constitue encore un leitmotiv pour de nombreux compatriotes. Notons que la RDC compte cinq jours fériés légalement reconnus par année.

A.D.

DRAME DU STADE TATA RAPHAËL

V.Club compte saisir la justice

Il y a eu quinze morts et vingt et un blessés parmi les supporters de V.Club lors du drame du stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa lors du match entre V.Club et Mazembe (0-1). Au terme d'une réunion du comité de coordination du club et du comité suprême du club élargi aux familles des victimes, V.Club a envisagé de saisir la justice afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire.



V.Club

Le conseil suprême et le comité de direction de l'AS V.club ont tenu une réunion commune, le 14 mai, dans la commune de Kalamu à Kinshasa. À cette rencontre étaient associées les familles des victimes du drame survenu le 11 mai, au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove lors du match V.Club contre Mazembe comptant pour la sixième et dernière journée de play-off de la 19e édition du championnat national de football. V.Club avait perdu par un but à zéro, but du Ghanéen Gladson Awako à la fin de la première période.

L'on rappelle que ces troubles ont occasionné quinze morts et

vingt et un blessés parmi les supporters des Dauphins Noirs. Au terme de la réunion, V.Club a pris l'option de saisir la justice afin de faire la lumière sur cette tragédie. «Les démarches sont en cours pour porter l'affaire devant les cours et tribunaux. Mon équipe est concernée au premier chef pour avoir perdu ses supporters de manière inacceptable. Le club, comme les familles, vont observer le deuil. Le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta, rencontrera les familles des victimes ce 16 mai en vue d'arrêter le programme des obsèques », a déclaré à la presse le général Gabriel Amisi, alias Tango Four,

président du comité de direction de V.club.

L'on apprend, par ailleurs, que toutes les victimes ont déjà été formellement identifiées. Rappelons que la Fifa, l'Union européenne de football association et la Confédération africaine de football (CAF) ont exprimé leur affliction à la suite de ce drame et adressé leurs condoléances à la RDC via la Fédération congolaise de football association (Fécoba) pour les victimes du stade Tata Raphaël. La CAF a même demandé à la Fécoba de faire toute la lumière sur cette affaire.

Martin Enyimo

DERNIERS HOMMAGES

Veillée mortuaire artistique de Mira Mikanza

La veillée se tiendra au pavillon 17 de la Fikin la nuit du 19 mai avec au programme des projections de spectacles de différents personnages incarnés par le disparu et des témoignages des anciens de l'Académie des beaux-arts (ABA) et de l'Institut national des arts (INA).

La veillée mortuaire de Mira Mikanza, alias Koko Souing, ne manquera pas d'animation. En effet, aux dires du comédien Pitshou Tshivo, président de la coordination des obsèques, il est prévu, entre autres, « des prestations artistiques autour des expositions d'œuvres de Mira ainsi que des projections de ses vidéos ». Il est à noter qu'avant de joindre la section art dramatique de l'INA et de s'illustrer dans la comédie, le



Mira Mikanza dans la peau de Koko Souing

disparu avait touché à l'art plastique lors des deux ans passés en peinture à l'ABA. L'on dit d'ailleurs de lui qu'il fut bon dessinateur.

Le programme officiel et public des funérailles de feu Mira, tel qu'annoncé par sa sœur Fifi et confirmé par le président de la coordination précitée, démarre avec la levée de corps de la morgue de l'Hôpital Saint-Joseph lundi en matinée. Le cortège funèbre quittera le centre hospitalier de Limete à 11 heures du matin pour la Foire internationale de Kinshasa (Fikin). La dépouille mortelle y sera exposée au pavillon 17 jusqu'au lendemain à 13 heures, heure du départ pour le cimetière.

Ami et autrefois collègue d'auditoire de Mira à l'INA, Pitshou Tshivo nous a laissés

entendre que des artistes se mobilisent de sorte que le défunt ait droit à des obsèques dignes. Par ailleurs, une collecte est organisée et un appel est fait à toute personne de foi désireuse de contribuer à les lui offrir à contacter le suivant numéro : « + 243 (0) 99 75 47 153 ». Du reste, les Kinnois sont tous invités à participer à la veillée qui se veut un moment inédit, qui se prépare tel un événement exceptionnel à part entière pour honorer la mémoire d'un personnage atypique qui n'en avait pas fini d'amuser la galerie avec ses parodies. Et il y aura d'autres facettes de l'artiste méconnues qui seront mises en exergue lors des derniers hommages. L'artiste, quoique mort, reste immortel par ses œuvres.

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

Mazembe s'incline face à Al Hilal à Khartoum

Battu par un but à zéro à Khartoum au Soudan par Les Meneurs d'Al Hilal, les Corbeaux du Katanga ont donc chuté dès l'amorce de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, se retrouvant ainsi dans l'obligation de battre les Dauphins Noirs de Kinshasa à la deuxième journée, le 25 mai, au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Le TP Mazembe a débuté la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique par une défaite de zéro but à un, le 16 mai, au Khartoum Stadium de la capitale soudanaise, face à Al Hilal du Soudan. L'entraîneur français de Mazembe, Patrice Carteron, a reconduit l'équipe qui a eu raison de V.Club le 13 mai au stade Tata Raphaël de Kinshasa à la clôture de play-off de la 19^e édition du Championnat national de football.

Aussi les onze de départ de Mazembe ont été Robert Kidiaba dans les perches, le Ghanéen Yao Frimpong, Joël Kimwaki, le Malien Coulibaly et Jean Kasusula en défense. Le milieu de terrain s'est composé du Malien Diarra, du Ghanéen Daniel Adjei, et son compatriote Gladson Awako. En attaque, Patrice Carteron a titularisé le Ghanéen Salomon Asanté, le Tanzanien Bwana Ali Samatta et le Zambien



Salah Gozili le buteur soudanais lors du match entre Al Hilal et Mazembe à Khartoum

Rainford Kalaba. Au coup d'envoi, il n'y avait que deux Congolais du côté de Mazembe sur l'aire de jeu. Aimé Bakula, le Zambien Kabaso, le Tanzanien Thomas Ulimwengu, Patrick Ilongo, le Zambien Jonas Sakuwaha, un troisième Zambien Given Singuluma et le Malien Cisse ont été laissés sur le banc.

L'entraîneur brésilien Paulo Cam-

pos, qui a repris le tablier rendu par le belgo Tunisien Nassredine Nabidit Nash à Al Hilal Omdurman, a fait confiance au gardien de but G. Awad, et dans le champ, à O. Bakhit, M. Bashir, A. Magor, B. Babeker, S. Farah, N. Nassir, Salah Gozili, S. Cissé, N. Ahmed, et A. Osman. Les Corbeaux du Katanga, un tantinet fébrile, ont encaissé

l'unique but de la partie à la 51^e minute d'une tête imparable de Salah Al Gozili sur un centre de Bakri Abdelgadir. Le gardien de but Robert Kidiaba de Mazembe n'a pu rien faire sur le but. En dépit des offensives, Mazembe n'a pas réussi à revenir au score. Les Corbeaux chutent donc d'entrée de jeu à la phase des poules et se retrouvent dans

l'obligation de l'emporter face à V.Club de Kinshasa le 25 mai au stade TP Mazembe afin de se relancer dans cette 19^e édition de la C1 africaine. Mazembe partage le groupe A de la phase des poules avec le team vert et noir de Kinshasa, Al Hilal de Soudan et Zamalek d'Égypte.

Martin Enyimo

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



Congo terminal reçoit pour la toute première fois, le plus grand navire porte-conteneurs desservant le Congo

Il s'agit du bateau baptisé E.R. Canada de la flotte CMA CGM opérant sur la ligne Asie/Afrique. Ce bateau en provenance de Qing Dao en Chine a escalé au Port Autonome de Pointe-Noire où il a été accueilli au quai G4 du terminal à conteneurs le 14 mai par les sociétés Congo Terminal, filiale du groupe Bolloré Africa Logistics, concessionnaire dudit Port, et Delmas Congo (filiale du groupe CMA CGM).

E.R. Canada est un gigantesque navire de 277 mètres de longueur avec une capacité d'emport de 6.000 conteneurs avec un tirant d'eau de 14 mètres. Son poids à vide est 25.000 tonnes et son poids en charge est de 68.000 tonnes.

Une cérémonie placée sous la houlette de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, Ministre délégué chargé de la Marine Marchande a été organisée pour marquer cette première escale d'envergure au Congo. Elle s'est déroulée en présence de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville, Serge Bouya, directeur général adjoint du Port Autonome de Pointe-Noire, Pierre Bellerose, Directeur Général pays de Bolloré Africa Logistics, Michel Antonelli, Directeur Général de Congo Terminal et Eric Millet, Directeur Général de CMA CGM Delmas Congo. L'escale E.R. Canada a été favorisée par les travaux d'infrastructures en cours de réalisation sur le

terminal et l'augmentation du tirant d'eau à -15 mètres vs les 13 mètres existant avant. Ces quais (G1, G2, G3, et G4) déjà opérationnels ont été dotés de deux portiques. Ce qui donne la possibilité au Port Autonome de Pointe-Noire de recevoir tous types de navires porte conteneurs de grandes capacités qui sont traités par Congo Terminal avec un rendement beaucoup plus élevé (augmentation des capacités d'opérationnalisation et d'optimisation).

En outre, le développement de Congo Terminal a permis la création de nombreux emplois. L'entreprise est passée de 380 salariés en fin 2011 à 675 salariés auxquels il faut ajouter 300 dockers occasionnels. La priorité a été donnée à la population locale et la société a mis en place un programme de formation tel que l'a mentionné Michel Antonelli: «*Nous mettons un accent très fort à faire travailler la population locale. Nous*



cueillir les 7000 conteneurs prochainement. Il y a deux portiques qui sont là, deux autres arriveront en fin de l'année. Les 32 hectares d'air de stockage seront portés à 38 hectares. Quatre premiers RTG à savoir les portiques de parcs sont arrivés. Ceux-ci sont en cours de montage et vont équiper le terminal pour plus de gains de productivité et de rapidité» a-t-il énuméré.

L'extension et de la modernisation du port est un projet gouvernemental destiné à redonner au Congo sa vocation de pays de transit. Toutes les avancées enregistrées

mique qui s'est enclenchée. Dynamique observable au quotidien qui trouve sa réalité dans un véritable sentiment de confiance dans l'avenir, dans les synergies mises en place notamment les efforts engagés pour atteindre des standards internationaux, mais aussi dans un esprit de relation partenariale».

L'escale inaugurale de ER Canada va permettre au Port Autonome de Pointe-Noire de recevoir dorénavant des navires de même type qui escaleront régulièrement à Pointe-Noire, d'après Eric Millet. Cela, du



terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire.

Ces travaux engagés depuis 2009 par Congo terminal, société en charge de l'extension et de la modernisation dudit port grâce à un partenariat public-privé, ont permis de le doter (le port) de nouvelles infrastructures ainsi que des équipements modernes. A ce jour, le coût global des travaux est de 200 millions d'euros qui rentrent dans le cadre du programme d'investissement prioritaire du port de Pointe-Noire. Ceux-ci ont, entre autres, permis l'extension des quais porté de 530 mètres à 800 mè-

sommes 8 expatriés sur les 675 salariés. Nous faisons tout pour avoir des cadres compétents avec beaucoup de formation». L'occasion a permis à Michel Antonelli d'évoquer les perspectives de Congo Terminal pour rendre le Port Autonome de Pointe-Noire plus attractif et pour mieux servir les armateurs. «*L'arrivée de ce navire coïncide avec la finition des 800 mètres de quai que nous avons terminé il ya quelques jours et qui seront réceptionnés dans peu de temps. Congo terminal c'est 800 mètres de quai à 15,5 mètres ce qui veut dire qu'aujourd'hui on est à 6.000 conteneurs et on espère ac-*



ces réalisations ont aussi été saluées par Eric Millet, directeur général de CMA CGM Delmas Congo qui a souligné: «*Permettez-moi de célébrer la vision de cette entreprise et le travail remarquable effectué par ses différents artisans. Certes qu'il faut encore du temps pour atteindre tous les objectifs que s'est fixé le programme d'investissement prioritaire mais je crois qu'il convient avant tout de souligner cette formidable dyna-*

fait que, CMA CGM, 3^e armateur mondial et 1^{er} français, représenté par son agence Delmas Congo a révisé ses 5 services réguliers entre Pointe-Noire et : l'Asie, l'Inde, le Moyen Orient, l'Europe, le Continent américain et le Bassin méditerranéen. «*Cela n'aurait pas été possible sans volonté ni adhésion, sans un port équipé, sans des partenaires étatiques ou privés et sans des opérateurs qu'ils soient économiques, maintenance ou maritimes»* a indiqué Eric Millet.

Par ailleurs Michel Antonelli a tenu à remercier les partenaires de Congo Terminal, entre autres : le Port Autonome de Pointe-Noire, le Ministre délégué chargé de la Marine Marchande ainsi que le personnel de Congo Terminal qu'il a qualifié de «*l'âme de sa structure»* en soulignant: «*Les machines sans les hommes ne sont rien»,* avant de conclure: «*Le groupe Bolloré croit en l'avenir de Pointe-Noire et de l'Afrique.»*



MÉDIAS ET ÉLECTIONS

Des journalistes formés à la couverture médiatique des élections

L'atelier qui a réuni l'ensemble des spécialistes de la presse locale a eu lieu dans un hôtel de la place en présence d'Auguste Kinzonzi-Kitoumou et de Ricci Shryock, respectivement directeur de cabinet du ministre de la Communication et journaliste américain basé au Sénégal.

Pour les organisateurs, parmi les principes fondamentaux à respecter pour un journaliste couvrant une échéance électorale, il y a l'indépendance, la neutralité, l'honnêteté et l'équité. De même, cinq principes clés sont nécessaires à une bonne couverture responsable des élections en période électorale, notamment se documenter sur le processus électoral, relater les faits en temps utile, vérifier les informations, présenter les projets des différents candidats, donner la parole à tous les partis, ainsi qu'aux électeurs, tout en restant neutre et en évitant toutes les manipulations qui peuvent l'être.

Soulignons qu'après Pointe-Noire, ladite formation se poursuivra avec les journalistes et les médias de Brazzaville. La fin de cet atelier de formation a été marquée par la remise d'attestations de participation aux participants. Le séminaire a été organisé par l'ambassade des États-Unis en République du Congo en partenariat avec le ministère de la Communication.

Séverin Ibara

HUMEUR

Les parents ont tort d'interdire à leurs enfants de parler les langues provinciales

C'est une véritable interpellation lancée à l'endroit des intellectuels de tout bord, à savoir des ministres, des directeurs, des enseignants, des administrateurs, des hommes de lettres, des médecins, qui pour la plupart commettent la bêtise d'interdire à leurs enfants de parler ou d'esquisser certains vocables de leurs langues provinciales, autrement dit patois, dialectes et autres.

Du coup, le vili, le makoua, le kouyou, le mbochi, le tsangu, le ngaré, le koukouya, le boma, le mbondzo, et bien d'autres seront inconnus des nouvelles générations. C'est pourquoi lorsque les enfants entendent leurs parents s'exprimer en ces diverses langues, ils les considèrent comme n'appartenant pas à l'une des préfectures du pays. Ils pensent par conséquent que leurs parents sont en train de parler en une langue pour initiés qui leur est inaccessible. «*Papa en quelle langue venez-vous de vous exprimer ?*», demandait un enfant qui avait bien envie de comprendre ce que son père disait à son cousin d'un certain âge. Et au cousin de répliquer : «*Pourquoi n'apprends-tu pas le patois à tes enfants ?*» Ce parent s'est tu, n'ayant pas d'arguments à avancer à son cousin.

Cette réalité, qui tend à devenir un effet de mode par snobisme, est un fléau dangereux. Elle touche de nombreuses familles, car rares sont les familles citadines qui apprennent le provincial aux enfants. Ces parents, surtout ceux des décennies 40 et 50 manipulent avec aisance leurs langues provinciales, mais créent des occasions de refus de ces langues par leurs enfants. Ainsi, nous aimerions interroger linguistes et psychologues sur cette question. Est-ce que le fait que les enfants parlent une langue provinciale bloque leurs potentialités de bien apprendre les langues à connotation mondialisée et moderne, à savoir l'anglais, le français, le portugais, le chinois, l'espagnol, le russe, et d'autres ?

Si oui, pourquoi des parents des générations 30, 40 et 50, qui ont commencé leur scolarité pour la plupart dans des villages et minipostes urbains où les langues provinciales se parlaient à haute dose, ont-ils bien assimilé des langues à connotation mondialisée et internationale ? Non, vous parents, arrêtez avec cette façon de faire qui est en soi réductrice et inhibitrice pour l'épanouissement cérébral et socioculturel de l'enfant ! Aujourd'hui, ce sont de nombreux jeunes qui se bousculent au portillon du « monde culturel » pour la promotion des valeurs culturelles avec des festivals en tout genre. Est-ce qu'il est bon de prôner la promotion culturelle lorsqu'on est incapable de parler correctement même un dialecte de chez soi ou une langue provinciale du pays ?

Encore que ces cadres intellectuels qui interdisent à leurs enfants de parler les langues provinciales sont les premiers à s'exprimer en ces langues lors des scrutins législatifs et locaux. En clair, ce n'est pas parce que l'enfant apprend à parler la langue provinciale qu'il sera incapable d'apprendre le français, l'espagnol, l'anglais, le russe, le portugais, ou le chinois. Et cette attitude d'interdire aux enfants de parler les langues provinciales participe bien de l'extinction de ces langues, ce qui n'est pas une bonne chose. Et c'est de cette façon que des langues provinciales sont en train d'être considérées comme relevant des seuls initiés.

Alors, comment promouvoir la culture si l'on refuse de promouvoir les langues provinciales ? La culture qui relève du passé, du présent et des jalons pour le futur s'explique bien dans la langue que les anciens ont utilisée pour nommer ou identifier certains objets. Donc, n'abandonnons pas nos langues provinciales ! Il est bon, au contraire, de les enrichir.

Faustin Akono

INDUSTRIE MINIÈRE

Le préfet Fidèle Dimou visite les installations de Luyuan des Mines Congo

Située à Mpili, dans la sous-préfecture de Loango (département du Kouilou), à environ quarante kilomètres de Pointe-Noire, l'usine Luyuan des Mines Congo a reçu le 16 mai la visite de Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, en attendant l'octroi de son permis d'exploitation, dernière étape avant le début de l'extraction du sel de potasse dans la zone minière de Mboukoumassi.

Après la prospection et les travaux de recherche qui ont pris fin en mai 2011,

roule normalement. Nous avons fini la phase de recherche après celle de la prospection, et n'attendons que l'octroi du permis d'exploitation pour que l'usine commence effectivement les travaux», a déclaré Diao Lin, directeur général de Luyuan des Mines Congo qui avait à ses côtés son adjoint, Liu Jin.

Le projet d'exploitation du sel de potasse dans la zone minière de Mboukoumassi représente un investissement global de 1,6 milliard de dollars américains sur une surface à exploiter de 1

ment à exploiter est estimé à 1 milliard de tonnes de chlorure de potassium sur une durée de 26 ans, voire 40 ans. Le projet va mobiliser 1 000 emplois directs. Un chiffre qui pourrait être doublé selon l'évolution du projet. «*Les populations du village de Mpili sont les premières bénéficiaires puisqu'elles seront prioritaires pour travailler dans le projet. Notre collaboration avec elles fonctionne à merveille puisque nous avons déjà installé dans la contrée une unité d'adduction d'eau potable et une ligne d'alimentation électrique ; par ailleurs, nos véhicules sont toujours prêts pour les éventuelles évacuations de malades vers Pointe-Noire*», a assuré Diao Lin.

Pour l'écoulement de la potasse à l'étranger, Luyuan des Mines Congo compte utiliser le port minéralier de MPC, en construction dans la zone de la Pointe indienne, si l'option de construction de son propre port n'aboutit pas. Il a rassuré la population sur la non-toxicité du sel exploité, insistant sur la longue expérience de la société en matière d'exploitation des mines en Chine. En mai 2012, Aviation Industry Corporation of China (AVIC) est devenue le principal actionnaire du projet, rassuré par les études de faisabilité concluantes. Après les locaux de l'usine, la visite s'est poursuivie sur le site où sera érigée l'usine de compactage du sel et sur celui du port minéralier de la société, à Tchissanga, dans la zone du Bois des singes.

Hervé Brice Mampouya



Le préfet Fidèle Dimou et les responsables de Luyuan des Mines Congo visitant les installations de l'usine (© Adiac)

Luyuan des Mines Congo est prête pour exploiter le sel de potasse après l'octroi du permis d'exploitation par le ministère des Mines et de la Géologie. «*Nous remercions le gouvernement, le préfet pour leur soutien au projet, qui se dé-*

200 km² aux alentours de Mpili. La production annuelle est estimée à 2 millions de tonnes de chlorure de potassium utilisé en remplacement du sel de cuisine dans les denrées alimentaires et comme engrais en agriculture. Le gise-

MUSIQUE

Cano lance son deuxième album sur le marché

Cano, musicien originaire de la Guinée équatoriale, revient sur le devant de la scène musicale avec un nouvel album intitulé Cano. Un opus de dix titres mêlant zouk, coupé-décalé, merengue et bien d'autres styles africains.

Dans sa chanson phare Un peu de soleil, l'artiste fait un plaidoyer en faveur des enfants soldats, des enfants abandonnés privés d'enfance. Cette chanson véhicule un message d'amour, mais surtout d'espoir, car ils sont aussi l'espoir de demain.

Chanté dans un langage pur et simple,

cet album ne laisse personne indifférent et a fini par mettre tout le monde d'accord. Pour preuve, il est dans le top vingt des nominés au Kora 2014.

Plusieurs musiciens de renommée internationale y ont participé, parmi lesquels on peut citer : Jacob Desvarieux, Fally Ipupa, Barbara Canam, Patience Dabany, DJ Arafat, Princess Lover, J Martins, Serge Beynaud, David Tayorauld, Jocelyne Labyille, Yola et bien d'autres.

L'album Cano est le fruit de plusieurs années de travail. Il compte dix titres au

total, parmi lesquels Longue Lam, Moyua, Keza, Bicharachera, Ngando, Mimi, Nsue Mba, La Solution, Décalé ambiance et Un peu de soleil.

Issu d'une famille de musiciens, l'artiste est passionné par la musique depuis son plus jeune âge. Il sort son premier album, Bana, en 2008, et après de nombreuses années de travail, il a fini par gagner les cœurs des mélomanes en affirmant son style. Cano est son deuxième album, un opus qui mérite d'être écouté avec attention.

Prosper Mabonzo

KICK BOXING

Deux importants rendez-vous pour les Congolais

Les pratiquants du kick boxing seront vivement sollicités cette année.

D'abord en juillet prochain avec une compétition qui réunira les athlètes de la RDC (République démocratique du Congo) et du Congo Brazzaville. Le deuxième rendez-vous concerne le championnat du monde de kick boxing au Brésil.

Le rendez-vous de Brazzaville s'organise sous forme d'open par catégorie de poids avec des participants de 65 à 70 kg. Interrogé à ce propos, maître Césaire Nzobo, sélectionneur et coach des diables rouges de kick boxing, a indiqué qu'il s'agit d'un sport de contact qui fait intervenir tous les membres du corps. C'est un résumé de la boxe thaïlandaise, du full contact et du kick boxing K-1. Cet art, introduit au Congo depuis les années 1980, reste encore mal connu et peu pratiqué dans ce pays qui ne compte actuellement que trois clubs (deux à Pointe-Noire, FBCSB et Congo top team, et un à Nkayi, Twingo) Le tournoi de Brazzaville, a souligné maître Césaire Nzobo lors d'une conférence de presse du 10

mai dans la salle de sports Black panthers, a pour objectif de vulgariser cet art. Comme appel, il a lancé : «*Nous avons pu faire quelque chose avec le peu de moyens que nous avons mais nous sommes à bout de souffle. Nous avons besoin des partenaires pour nous soutenir dans l'organisation de ce tournoi*». Il sied de noter que les diables rouges kick-boxing ont pris part, l'année dernière, au championnat du monde au Gabon. Les images projetées pendant la conférence de presse ont prouvé que les poulains de Césaire Nzobo, qui participaient pour la première fois à une compétition internationale, n'ont pas fait piètre figure.

Outre le tournoi de Brazzaville...

Les diables rouges kick boxing se préparent pour le championnat du monde de au Brésil. Seulement, leur participation à cette compétition est conditionnée d'abord par le paiement des frais. «*L'année dernière nous avons pu participer au championnat du monde au Gabon grâce à nos propres moyens et à l'appui de Camal +. Cette*

année nous n'avons pas les moyens pour payer notre inscription. C'est pourquoi nous sollicitons le soutien des éventuels partenaires », a expliqué Altesse Cody, fuller, responsable de la communication de l'Association de boxe pieds et poings.

En attendant...

Pour mieux faire connaître le kick boxing dans le pays, maître Césaire Nzobo entend organiser des compétitions à Pointe-Noire et à Brazzaville. «*Cet art sera bientôt connu dans le pays* » a-t-il dit tout confiant. Notons que Maître Césaire Nzobo qui pratique le kick boxeur depuis 1991 a été formé par deux internationaux congolais à savoir : maître Jean-Louis Kitoko, actuellement 2e entraîneur de l'équipe nationale de full contact de France, et maître Gervais Ruffin Mbougou.

De l'avis de certains, le manque de soutien à cet art au Congo est à l'origine du départ des talents. Il y a moins de trois mois en effet, deux autres athlètes congolais ont intégré les équipes nationales de full contact d'Ukraine et de France.

Lucie Prisca Condhet

SOMMET DU C-10

Le comité des dix sur la réforme de l'ONU tient sa première réunion à Oyo

L'Afrique a hâte de figurer dans les instances de décision de l'Organisation des Nations unies, en particulier au Conseil de sécurité avec au moins deux sièges permanents. Tel est le principal enseignement à tirer du sommet qui a réuni, le 16 mai à l'hôtel Alima Palace près d'Oyo, dans la Cuvette, les pays membres de ce comité à l'initiative conjointe du chef de l'État sierra-leonais, Ernest Bai Koroma, qui le dirige, et de son homologue de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso

Ce sommet, précédé par la réunion des ministres des Affaires étrangères et des représentants à New York et à Addis Abeba des dix pays membres (Sierra Leone, Congo, Guinée-Équatoriale, Libye, Namibie, Zambie, Sénégal, Kenya, Ouganda), rejoints par la Commission de l'Union africaine, a passé en revue les initiatives africaines sur la réforme en profondeur du mode de fonctionnement de l'organisation internationale. Une réforme qui passe entre autres par l'engagement d'un dialogue sur la catégorie des membres composant le Conseil de sécurité, la question du veto attribué aux cinq membres permanents (États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne), la représentation régionale, la taille et l'élargissement du Conseil de sécurité, les relations entre l'assemblée générale de l'ONU et son Conseil de sécurité.

Réparer une injustice historique

Pour les chefs d'État et de délégation présents à Oyo, statuer sur la réforme de l'ONU de façon à ce que l'Afrique y soit représentée comme il se doit, avec des sièges et au besoin le droit de veto tant qu'il

existera, contribuerait à corriger une injustice qui date du temps où l'Afrique dans les années d'après la Seconde Guerre mondiale, en 1945, était l'ombre d'elle-même. «*Comment imaginer que l'on puisse ignorer, au sein de la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité, un continent qui fait l'objet des deux tiers des délégués de cet organe principal des Nations unies?*», s'est interrogé le président Denis Sassou-N'Guesso dans son discours de bienvenue, ajoutant: «*L'Afrique milite, de façon générale, pour la démocratisation du système international et son adaptation aux évolutions contemporaines.*»

Ce plaidoyer de l'hôte du sommet a été appuyé, tour à tour, par la Commissaire aux affaires politiques de l'UA, Aisha Laraba Abdullahi, représentant la présidente de la Commission de l'UA à Oyo, et par le président Ernest Bai Koroma. Dans leurs déclarations respectives à l'ouverture des assises, chacun d'eux a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de prendre en compte les revendications de l'Afrique, «*un géant endormi qui s'est réveillé*», a poétisé Aisha Labara Abdullahi, alors que le président du C-10, lui, rappelait que la réforme de l'ONU était un impératif pour permettre à l'Afrique de participer pleinement à la redéfinition d'un nouvel ordre mondial auquel il ne sera pas étranger, comme c'est le cas aujourd'hui.

Parler d'une seule voix

Engager la bataille pour la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU est une question vitale pour l'Afrique. Mais réussir à le faire en

obtenant l'adhésion de tous en est une autre aussi importante. Les membres du C-10 l'ont reconnu et répété durant leur sommet. Il n'est pas évident, en effet que tous les États africains, tous les sous-ensembles du continent soient parvenus à défendre avec la même ardeur la position commune définie par eux-mêmes au fil des sommets de l'UA et des assemblées générales de l'ONU. D'où la préoccu-

loin d'aller au découragement, le comité, qui tient au succès de son engagement parce que convaincu de la justesse de sa vision, a estimé dans ses conclusions que «*la position commune africaine telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la déclaration de Syrte doit continuer de tenir lieu d'option la plus viable qui reflète l'aspiration et le droit légitime de l'Afrique à corriger l'injustice histo-*

manents pour un Conseil de sécurité qu'elle envisage pour au moins vingt-six membres, il lui faudra alors gagner la bataille du partage du gâteau. Ce sera de la responsabilité de l'Union africaine lorsqu'elle aura à son tour banni les divisions qui la minent depuis cinquante ans. Le sommet a réuni les présidents Ernest Bai Koroma (Sierra Leone), Denis Sassou N'Guesso (Congo), Obiang



Les délégations à la réunion de l'UA à Oyo. (© Adiac)

tion exprimée par les trois orateurs, Denis Sassou-N'Guesso, Aisha Labara Abdullahi et Ernest Bai Koroma, autour du consensus qui doit guider les dirigeants africains sur la question. Le constat est que, a notamment déploré le président du C-10, de nombreux pays traînent le pas, des groupes de pays n'ont pas résolu d'accompagner le processus de la réforme demandée de l'ONU comme il faut.

«*Le continent a souffert*». Sans conteste, le débat engagé à Oyo se poursuivra à Malabo, en Guinée-Équatoriale lors du sommet des chefs d'État de l'UA prévu le mois prochain, et aussi au Kenya et en Zambie, pays hôtes des futures retrouvailles du C-10. Lorsque l'Afrique aura obtenu gain de cause, ce qui veut dire au moins deux sièges de membres permanents et cinq de membres non per-

Nguema Mbasogo (Guinée Équatoriale), Nouri Abu Sahmain (président du congrès général de la Libye), les ministres des Affaires étrangères de la Namibie, de la Zambie, du Sénégal, du Kenya, de l'Ouganda, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines d'Algérie, la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine.

Gankama N'Siah

RÉFLEXION

Du bon et du mauvais usage des finances publiques

Il est indiscutable que la gestion des finances publiques par les autorités du Congo n'a cessé de s'améliorer depuis la fin de la guerre civile et la restauration de l'appareil d'État qui s'en est suivie. En témoignent de façon indiscutable la réduction de la dette extérieure, la remise en ordre de la plupart des administrations et, surtout, l'incroyable modernisation des grandes infrastructures que nous voyons se réaliser sur toute l'étendue du territoire.

Souignons, avant d'aller plus loin, que le Congo n'aurait pas retrouvé au sein de la communauté africaine la position qui est aujourd'hui la sienne si ses plus hautes autorités n'avaient pas tracé de façon claire la voie à suivre pour y parvenir en un temps record. Mais ajoutons tout aussitôt que cette réussite a généré des problèmes auxquels il conviendrait de s'attaquer résolument si le pays ne veut pas se trouver confronté demain à

des difficultés internes dont il aurait sous-estimé à tort la gravité.

Expliquons-nous en quelques mots. Dans le même temps où il modernisait ses grandes infrastructures de façon spectaculaire, le Congo a volé au secours de ses voisins et de ses frères africains, proches ou lointains, en leur apportant une aide financière sans laquelle certains d'entre eux auraient probablement sombré dans le chaos. Il a, ce faisant, grevé ses propres finances de façon telle qu'il se trouve aujourd'hui en position délicate dans deux domaines distincts, mais complémentaires : le social et l'économique.

Le social, parce que la hausse du niveau de vie, l'amélioration des équipements de santé et d'éducation, la création d'emplois sont demeurées relativement faibles, engendrant une insatisfaction qui n'est pas encore très perceptible,

mais qui grandit au fil des mois. L'économique, parce que la multiplication des grands projets sur toute l'étendue du territoire et l'aide financière apportée aux pays proches du Congo ont provoqué des tensions de trésorerie interne dont les conséquences pourraient s'avérer graves à brève échéance.

Nous avons dit ici même à plusieurs reprises que le règlement de la dette intérieure de l'État est tout aussi important que l'annulation de ses engagements financiers extérieurs. Le moment est venu de s'attaquer de front à ce problème, car les retards de paiement enregistrés du haut en bas de l'échelle économique depuis de nombreuses années et qui ne cessent de s'aggraver au fil des mois créent lentement mais sûrement des tensions économiques qui instaurent elles-mêmes un climat social délétère, climat qui pourrait générer à plus ou moins long terme, si l'on n'y

prend garde, des troubles du fait de l'aggravation du chômage et de la détérioration des conditions de vie des classes sociales les moins favorisées qui en résulte.

Alors que le Congo s'apprête – du moins, espérons-le – à moderniser ses institutions et sa gouvernance publique, rien ne serait plus dangereux pour sa stabilité interne que de vivre ce que nombre de nations ont connu dans le cours des dernières années : un malaise social diffus qui, subitement, se transforme en révolte provoquant l'effondrement des institutions et la plongée dans un chaos politique dont chaque citoyen doit payer au final le prix fort.

S'il est une réflexion qu'il convient aujourd'hui de mener en priorité, c'est bien, nous semble-t-il, celle-là.

Jean-Paul Pigasse